



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence*

Proceedings of the Subcommittee on

Veterans Affairs

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Tuesday, February 1, 2005

Issue No 2

Third meeting on:

The study of the services and benefits
provided to veterans in recognition of
their services to Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense*

Délibérations du Sous-comité des

Anciens combattants

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mardi 1^{er} février 2005

Fascicule n° 2

Troisième réunion concernant :

L'étude sur les prestations et services offerts
aux anciens combattants en reconnaissance
des services qu'ils ont fournis au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Forrestall

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

Kenny
* Kinsella
(or Stratton)

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président : L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs :

Atkins
* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Forrestall

*Membres d'office

(Quorum 4)

Kenny
* Kinsella
(ou Stratton)

MINUTES OF PROCEEDINGS

CHARLOTTETOWN, Tuesday, February 1, 2005
(3)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 11:38 a.m. in the Prince Room, Delta Prince Edward Hotel, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Forrestall and Meighen (4).

Other senators present: The Honourable Senator Downe, Banks and Cordy (3).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price, Analyst.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the subcommittee continued its study of the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada. (*See Issue No. 1, Monday, October 18, 2004, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:*Veterans Affairs Canada:*

Jack Stagg, Deputy Minister;

Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services Branch;

Darragh Mogan, Executive Director, Service and Program Modernization Task Force;

Robert Mercer, Executive Director, Public Affairs Branch.

The Chair made an opening statement.

It was agreed that the former Senator Archie Johnston sit at the table.

Mr. Stagg, Mr. Ferguson, Mr. Mogan and Mr. Mercer each made a presentation and answered questions.

The Chair made a closing statement.

At 1:24 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du sous-comité,

Jodi Turner

Clerk of the Subcommittee

PROCÈS-VERBAL

CHARLOTTETOWN, le mardi 1^{er} février 2005
(3)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 11 h 38, dans la salle Prince du Delta Prince Edward Hotel, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Day, Forrestall et Meighen (4).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Downe, Banks et Cordy (3).

Également présent : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : William Price, analyste.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le sous-comité poursuit l'étude des prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada. (*Voir le texte complet de l'ordre de renvoi dans le fascicule n^o 1 du lundi 18 octobre 2004.*)

TÉMOINS :*Anciens Combattants Canada :*

Jack Stagg, sous-ministre;

Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants;

Darragh Mogan, directeur exécutif, Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes;

Robert Mercer, directeur exécutif, secteur des Affaires publiques.

Le président fait une déclaration.

Il est convenu d'inviter l'ancien sénateur Archie Johnston à s'asseoir à la table.

MM. Stagg, Ferguson, Mogan et Mercer font tous une déclaration et répondent aux questions.

Le président fait une dernière déclaration.

À 13 h 24, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

CHARLOTTETOWN, Tuesday, February 1, 2005

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 11:38 a.m. to continue its study on the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada.

Senator Michael A. Meighen (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Welcome, ladies and gentlemen to this meeting of the Senate subcommittee on Veterans Affairs as we continue our study into the services and benefits provided to veterans in recognition of their services to Canada. We are naturally very pleased to be here in the head office of Veterans Affairs Canada in Prince Edward Island. We look forward to an informative and lively discussion with the deputy minister and his colleagues. We have a full turnout of our subcommittee, as we usually do because the well-being of veterans is a subject that is naturally close to the heart of each and every one of us.

I want to introduce the members of our subcommittee starting from my far left, Senator Tommy Banks from Alberta. Next to him — and they are all distinguished senators, by the way — is Senator Jane Cordy from Nova Scotia and Senator Norman Atkins who really is from New Brunswick but represents Ontario in the Senate. On my immediate right is Senator Michael Forrestall from Nova Scotia. You can see there is a certain preponderance here of wisdom from the east where it always flows from. Senator Joe Day is to the right of Senator Forrestall. Senator Day, of course, is well known to many of you. He is from New Brunswick. We have two welcomed guests with us today. On Senator Day's right is Senator Percy Downe who is, of course, an Islander and has taken a particular interest, even though regrettably he is not a member of our committee. He does too much else, but he does take particular interest in the affairs of the committee and attends our meetings whenever possible. On his right we have another special guest who is another Islander, of course. Senator Archie Johnstone was a senator for a regrettably short period of time due some arcane rule that requires him to retire when he is still a very young man. Archie, it is a pleasure to have you here. It is nice to see you again.

We were fortunate to have a few minutes with Senator Johnstone upstairs in getting some pointers from him and some indications of what he came out of the remarkable experience with, of producing with Senator Orville Phillips that report entitled, "Raising the Bar: Creating a New Standard in Veterans Health Care." I think it really was a seminal report, one that has affected the lives, for the better, of veterans all across the country. I am sure the deputy minister can remind us when he speaks to us as to the percentage or the number of recommendations in

TÉMOIGNAGES

CHARLOTTETOWN, le mardi 1^{er} février 2005

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit ce jour à 11 h 38 afin de poursuivre son étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Sous-comité des anciens combattants. Aujourd'hui, nous poursuivrons notre étude sur les prestations et les services offerts aux anciens combattants en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada. Nous sommes naturellement très heureux d'être reçus ici, au bureau principal des Anciens combattants du Canada à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes impatients de tenir cette discussion qui sera sans nul doute fort instructive et animée avec le sous-ministre et ses collaborateurs. Notre effectif est complet, comme il l'est d'ailleurs la plupart du temps, parce que le bien-être des anciens combattants est un sujet qui nous tient tous à coeur.

Je vous présente les membres de notre sous-comité, à gauche, le sénateur Tommy Banks de l'Alberta. Juste à côté de lui — et ce sont tous de distingués sénateurs, soit dit en passant — voici le sénateur Jane Cordy de la Nouvelle-Écosse et le sénateur Norman Atkins qui est originaire du Nouveau-Brunswick mais qui représente l'Ontario au Sénat. À ma droite, voici le sénateur Michael Forrestall de la Nouvelle-Écosse. Vous voyez que nous comptons dans nos rangs une certaine majorité de représentants de la côte Est, et que la sagesse coule de source, comme on le sait. Voici le sénateur Joe Day juste à droite du sénateur Forrestall. Beaucoup d'entre vous connaissent bien le sénateur Day. Il est du Nouveau-Brunswick. Nous accueillons aujourd'hui deux invités. À droite du sénateur Day, voici le sénateur Percy Downe qui est un Prince-Édouardien; il s'intéresse beaucoup à nos travaux, même s'il n'est malheureusement pas membre de notre comité. Il a trop à faire ailleurs, mais il prend un intérêt particulier aux affaires de notre comité et ne manque pas une occasion d'y participer, lorsque son emploi du temps le lui permet. À sa droite, il y a un autre invité spécial qui est lui aussi un Prince-Édouardien. Voici donc le sénateur Archie Johnstone qui a lui aussi siégé au Sénat durant une période malheureusement trop brève et qui, en raison d'un obscure règlement, a dû prendre sa retraite même s'il est encore un très jeune homme. Archie, c'est un plaisir de vous voir ici. Content de vous revoir.

Nous avons eu l'occasion d'échanger durant quelques minutes là-haut avec le sénateur Johnstone qui nous a fait part de ses impressions sur l'expérience remarquable qu'a représentée pour lui la production, de concert avec le sénateur Orville Phillips, du rapport intitulé, « Relever la barre : Une nouvelle norme de soins de santé pour les anciens combattants ». Ce rapport a vraiment marqué une étape importante et il a eu une incidence, des plus positives, sur l'existence des anciens combattants de tout le pays. Je suis sûr que le sous-ministre se fera un plaisir, lorsque viendra

“Raising the Bar” that have been put into effect. I think it is a very, very high percentage, if not all but one but he can perhaps remind us if his memory is better than mine.

With those preliminaries, there is just one other housekeeping matter that must be attended to. Because Senator Johnstone is regrettably no longer sitting in the Senate, I wish to propose a motion that former Senator Archie Johnstone be authorized to sit at the table with the members of the Subcommittee on Veterans Affairs. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Formally, I welcome Senator Johnstone.

Let us move right to our business, if we may. We are privileged today to have as witnesses the Deputy Minister of Veterans Affairs, Jack Stagg, along with Brian Fergusson, Darragh Mogan and Bob Mercer, who will be more properly introduced by the deputy minister.

I understand that our format will be a short presentation, which I think has been distributed by the deputy minister. We will then view a short film on the Year of the Veteran. Then we will go to questions and exchanges with department officials.

Without further ado, Deputy Minister, please take the floor. Welcome again. We have always had a wonderful working relationship with you, and we are happy that you are able to be with us today. We look forward to a productive exchange on matters that we all hold dear. Please proceed.

Mr. Jack Stagg, Deputy Minister, Veterans Affairs Canada: Good morning, senators and welcome to Charlottetown. Charlottetown for me, of course, has become a bit of a second home. I have roots in the Maritimes so I did not mind that at all when I was appointed.

Thank you in particular, Senator Meighen, for the invitation to participate in your discussions today. I know that we share common priorities, so I am pleased to have the opportunity to discuss with you the important work of the department and what it is doing with respect to priorities in making these a reality.

I want to introduce formally the departmental officials with me. Brian Ferguson, on my right, is the Assistant Deputy Minister of Veterans Services Branch. On my far left, is Bob Mercer. He is the Executive Director of the Public Affairs Branch. Beside me is Darragh Mogan. He is the Executive Director of Service and Program Modernization Task Force. Behind me I have Suzanne Sarault, who is the Executive Coordinator of the Year of the Veteran, Andrew McGillivary, who is our head of communications, and Derek Sullivan who is head of our Remembrance program.

le moment de présenter son exposé, de nous rappeler le pourcentage ou le nombre de recommandations du rapport « Relever la barre » ayant été mises en oeuvre. Je pense que ce pourcentage est très élevé, et que pratiquement toutes les recommandations sauf une ont été adoptées, mais si sa mémoire est meilleure que la mienne, il pourra nous le préciser.

Ceci dit, il y a une petite question administrative que nous devons régler d’abord. Étant donné que le sénateur Johnstone ne siège plus au Sénat, je voudrais présenter une motion pour que l’ancien sénateur Archie Johnstone soit autorisé à assister à la réunion du Sous-comité des anciens combattants. La motion est-elle adoptée?

Des voix : D’accord.

Le président : Alors, je vous souhaite officiellement la bienvenue, sénateur Johnstone.

Passons maintenant à l’objet de notre réunion, si vous le permettez. Nous aurons le privilège aujourd’hui d’entendre le témoignage du sous-ministre d’Anciens combattants Canada, M. Jack Stagg, de même que de Brian Fergusson, Darragh Mogan et Bob Mercer, que le sous-ministre nous présentera avec plus précision.

Nous entendrons d’abord un bref exposé dont le texte a été distribué je crois par le sous-ministre. Après quoi, nous visionnerons un court film sur l’Année de l’ancien combattant. Nous passerons ensuite à la période des questions et à un échange avec les représentants du ministère.

Sans plus tarder, monsieur le sous-ministre, veuillez vous avancer. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue. Nous avons toujours eu une merveilleuse relation de travail avec vous, et nous sommes heureux que vous ayez pu vous joindre à nous aujourd’hui. Nous sommes impatients d’échanger avec vous sur des questions qui nous tiennent tous à cœur. Je vous en prie.

M. Jack Stagg, sous-ministre, Anciens Combattants Canada : Bonjour sénateurs et bienvenue à Charlottetown. Vous savez que Charlottetown est devenu pour moi un peu comme une résidence secondaire. J’ai des racines dans les Maritimes, aussi ma nomination ne m’a posé aucun problème.

Merci à vous, tout particulièrement, sénateur Meighen, de m’avoir invité à participer à vos discussions d’aujourd’hui. Je sais que nous avons des priorités en commun, aussi c’est un grand plaisir d’avoir la possibilité de discuter avec vous de l’important travail accompli par le ministère et de ce qu’il fait en particulier pour que ces priorités deviennent une réalité.

J’aimerais vous présenter officiellement mes collaborateurs. Voici, à ma droite, Brian Ferguson qui est sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants. Plus loin, sur ma gauche, voici Bob Mercer. Il est directeur exécutif, Affaires publiques. Juste à mes côtés, voici Darragh Mogan. Il est le directeur exécutif du Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes. Derrière moi, voici Suzanne Sarault, qui est coordonnatrice de l’Année de l’ancien combattant, Andrew McGillivary, qui est chef des communications, et enfin Derek Sullivan qui dirige notre programme du Souvenir.

When the minister spoke with you just before Christmas she thanked the committee for the work it does in support of Canada's veterans. I would like to echo this statement. As you know, we have made 2005 the Year of the Veteran.

[*Translation*]

Canadians are extremely proud of their veterans, and this is why we have become a world leader for the care we provide to veterans and the gratitude we show them. This leadership will continue. We will do more.

[*English*]

This is really our opportunity not only to renew our commitment to remember the sacrifices of all our veterans, but also to pay tribute to them through the modernization of services and programs we provide. To do this, we rely on the insights and recommendations of a number of groups, not the least of which of course is yours.

I would like to share with you now very briefly some of what I see as exciting highlights from the Year of the Veteran program, and then discuss the comprehensive benefits modernization approach that we are taking. At your will, we do have short briefings by Mr. Mercer on Year of the Veteran, and Mr. Mogan on modernization. I will leave that to you whether you would like to go right into questions or whether you would like to hear a little bit more detail on what we are doing in each of those two.

First of all, with 2005 and the Year of the Veteran, I am really personally thrilled, as are our minister and our departmental staff, with the real outreach, the very extensive outreach, that is happening this year as the Year of the Veteran. Even before the calendar year began we had marked quite a number of accomplishments. Following the recommendations of veterans' organizations, on November 5 last year many of you, and I know I am including Senator Meighen, were there as witnesses when our minister declared 2005 the Year of the Veteran, in the Senate chambers as well.

On December 1, we started critical renovation work at the Vimy Memorial in France as part of the Canadian Battlefield Memorials Restoration Project. Then on December 14 we officially launched the Year of the Veteran on Parliament Hill. It was wonderful to see so many parliamentarians show up for that including many of you sitting around this table.

Un peu avant Noël, la ministre a profité de sa comparution pour remercier le comité du travail qu'il accomplit pour le bénéfice des anciens combattants du Canada. Je me joins à elle dans sa déclaration. Comme vous le savez, nous avons décidé que 2005 serait l'Année de l'ancien combattant

[*Français*]

Les Canadiens et les Canadiennes sont excessivement fiers de leurs anciens combattants, et c'est pourquoi nous sommes devenus un chef de file mondial quant aux soins que nous procurons aux anciens combattants et à la reconnaissance que nous leur manifestons. Ce leadership va se poursuivre. Nous en ferons davantage.

[*Traduction*]

Nous devons saisir l'occasion non seulement de renouveler l'engagement que nous avons pris de nous rappeler les sacrifices consentis par tous les anciens combattants, mais aussi de leur rendre hommage en modernisant les services et les programmes que nous leur offrons. Pour réaliser ces objectifs, nous comptons sur les suggestions et les recommandations d'un certain nombre de groupes, dont vous n'êtes pas le moindre.

J'aimerais vous décrire très brièvement certains faits saillants du programme de l'Année de l'ancien combattant qui, à mon avis, sont très stimulants, et aborder avec vous la méthode que nous avons retenue en vue de procéder à la modernisation complète de nos prestations. Si cela vous intéresse, M. Mercer est tout disposé à vous présenter un bref exposé sur l'Année de l'ancien combattant, et M. Mogan quant à lui pourrait vous entretenir brièvement de la modernisation. Je vous laisse le soin de décider si vous voulez que nous passions immédiatement à la période de questions ou s'il vous plairait d'en apprendre un peu plus sur ce que nous faisons dans le cadre de ces deux projets.

Pour commencer, je suis moi-même très excité, tout comme notre ministre et notre personnel à l'idée de la sensibilisation, sur une très grande échelle, que nous permettra de réaliser la désignation de 2005 comme l'Année de l'ancien combattant. Avant que l'année ne débute vraiment, nous avons déjà enregistré un certain nombre de réalisations. Le 5 novembre de l'année dernière, à la suite des recommandations faites par les organisations d'anciens combattants, notre ministre a déclaré que 2005 serait l'Année de l'ancien combattant, devant les deux Chambres, et je sais que beaucoup d'entre vous étaient présents à cette occasion, dont le sénateur Meighen.

Le 1^{er} décembre, nous avons commencé des travaux de rénovation très importants au Mémorial de Vimy, en France, dans le cadre du Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens des champs de bataille. Puis, le 14 décembre, nous avons annoncé officiellement l'Année de l'ancien combattant sur la Colline du Parlement. Ce fut vraiment fantastique de voir que tant de parlementaires s'étaient rassemblés à cette occasion, y compris bon nombre de ceux qui sont assis autour de cette table.

As our minister has stated, this year we are asking Canadians essentially to surrender their time, volunteer their hearts and take 12 months to remember fully what really amounted to a century of sacrifice. We will mark the 60th anniversary of major events leading to the end of the Second World War as we have already started doing, in 2004.

[*Translation*]

During the year, we will help the people of Canada celebrate the contributions of veterans, pay tribute to their sacrifices, remember the legacy they left us and talk to the young about it. Veterans are living history, and we will do everything we can to allow the young to benefit as much as possible from the history they are willing to share with us.

[*English*]

I was privileged to hear firsthand veterans' stories, both heartwarming and sometimes horrific in mid-January when Minister Guarnieri and I travelled to Hong Kong at the close of the Prime Minister's Asia tour. The three veterans who travelled with us from Canada and those Canadian veterans living in Hong Kong were absolutely delighted that the Prime Minister would come and show visible support of the Year of the Veteran and recognize Hong Kong veterans in particular.

A ceremony of remembrance was held at the Sai Wan War Cemetery where more than 550 Canadians are commemorated. We also visited an international school where our minister spoke to young Canadian students attending there, about the importance of remembrance.

The next overseas journey will be a signature event for the Year of the Veteran. In May, we will take the largest delegation ever overseas to join the people of the Netherlands in celebrating their liberation by Canadians. The plans of our Dutch friends to mark this occasion are already well underway. I am sure you will be moved, just as we all were 10 years ago, by televised images of our Canadian veterans on parade, cheered as the heroes they are by the Dutch people. This will be very special for our veterans. Later in the year, of course, we will plan an overseas event as well for Aboriginal veterans. This will be the first one ever for strictly Aboriginal ones.

Each month throughout the Year of the Veteran, high profile ceremonies and events will happen across Canada. Tomorrow, for example, Minister Guarnieri, together with Marcel Beaudry from the National Capital Commission in Ottawa, will unveil a commemorative ice wall in Confederation Park at the corner of Elgin Street and Laurier Avenue in Ottawa as part of Winterlude. The wall contains military artifacts from the First and Second

Comme le disait notre ministre, cette année nous demandons aux Canadiens de consacrer un peu de leur temps, de faire une petite place dans leur cœur et de prendre 12 mois pour se rappeler ce qui représente en vérité un siècle de sacrifices. Nous avons l'intention de souligner le 60e anniversaire des événements majeurs ayant débouché sur la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme nous avons commencé à le faire en 2004.

[*Français*]

Au cours de l'année, nous aiderons la population du Canada à célébrer les contributions des anciens combattants; à rendre hommage à leurs sacrifices, à se rappeler l'héritage qu'ils nous ont laissé et à en parler aux jeunes. Nous ferons tout pour que les jeunes profitent au maximum de l'histoire vivante que sont les anciens combattants et que ces derniers veulent bien partager avec nous.

[*Traduction*]

J'ai eu le privilège d'entendre les récits d'anciens combattants, des récits tour à tour réconfortants et parfois horribles, à la mi-janvier, lorsque la ministre Guarnieri et moi-même sommes allés à Hong Kong à la fin de la tournée du premier ministre en Asie. Les trois anciens combattants qui nous ont accompagnés depuis le Canada et les anciens combattants canadiens qui vivent à Hong Kong ont été absolument ravis que le premier ministre daigne venir témoigner un appui tangible à l'Année de l'ancien combattant et reconnaître les anciens combattants de Hong Kong en particulier.

Une célébration du souvenir a été organisée au Cimetière de guerre de Sai Wan où l'on a perpétué le souvenir de plus de 550 Canadiens. Nous avons également visité une école internationale où notre ministre s'est adressé aux jeunes étudiants canadiens qui y étudient pour leur parler de l'importance de se souvenir.

Le prochain voyage à l'étranger sera un événement distinctif pour souligner l'Année de l'ancien combattant. En mai, nous réunirons la plus grande délégation jamais vue à l'étranger et nous irons nous joindre à la population des Pays-Bas pour célébrer leur libération par les Canadiens. Les projets de nos amis néerlandais pour cette occasion sont déjà passablement bien arrêtés. Je suis persuadé que vous serez émus, tout comme nous l'avons été il y a 10 ans de cela, par les images télédiffusées de nos anciens combattants défilant sous les acclamations du peuple hollandais. Ce sera un événement très particulier pour nos anciens combattants. Plus tard dans l'année, bien entendu, nous organiserons un événement à l'étranger également pour les anciens combattants autochtones. Ce sera une première en ce qui concerne les célébrations réservées strictement aux Autochtones.

Chaque mois, durant toute l'Année de l'ancien combattant, des cérémonies et des événements à grand déploiement seront organisés un peu partout au Canada. Demain, par exemple, le ministre Guarnieri, en compagnie de Marcel Beaudry de la Commission de la capitale nationale, à Ottawa, dévoilera un mur de glace commémoratif dans le Parc de la Confédération, à l'intersection de la rue Elgin et de l'avenue Laurier, à Ottawa dans

World Wars, the Korean War and peacekeeping missions. I encourage all of you to take the opportunity to visit the wall and to tell others to make the visit.

Sunday May 8, VE Day, will be a big milestone in the Year of the Veteran. As events happen in the Netherlands, we will hold a major ceremony in Ottawa at the National War Memorial. Another significant event that day will be the official opening of the incredible new Canadian War Museum. In August, we will invite more than 125 former Hong Kong and other Far East prisoners-of-war from across Canada to Ottawa to mark VJ Day, the final chapter of the war, with a ceremony at the National War Memorial.

With respect to VE Day, there will be quite a number of veterans. We will probably take more than 100 veterans plus a carekeeper for each one to Holland with us. From what I am told, the Dutch and Netherlands visit is really quite something every time our veterans go there.

CBC has agreed tentatively to set up large screens at our War Museum that is being opened the same day. We cannot, of course, call on everybody to be in two places at once so what we will try to send pictures from Holland, especially since that is the Appledorn parade day, back to the crowds that are there opening the Canadian War Museum. We think it will be quite an effective show.

In the fall we will unveil the Seventh Book of Remembrance on Parliament Hill to commemorate Canadian Forces members who have died in service since the end of the Second World War.

There will also be countless other activities taking place across the country in cities large and small to mark this special year. Mr. Mercer, as I said, has a presentation, if you would like to see it, to tell more about these shortly.

[Translation]

Do not forget to visit the website for more information on the Year of the Veteran and to get ideas about what you can do to show your appreciation for veterans.

[English]

Service and program modernization: At our department every year, of course, is a year of the veteran. We have the dual responsibility to recognize the sacrifices of our Canadian veterans through our remembrance activities as well as through the services and benefits that we provide people on a daily basis.

le cadre du Bal de neige. Ce mur contient des objets militaires qui datent de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, de la Guerre de Corée ainsi que des missions de paix. Je vous encourage tous à aller voir ce mur et à inviter vos connaissances à y aller aussi.

Le dimanche 8 mai, le Jour de la Victoire en Europe, marquera une étape importante de l'Année de l'ancien combattant. Pendant que des événements se dérouleront dans les Pays-Bas, nous organiserons une cérémonie de grande envergure ici même à Ottawa, au Monument commémoratif de guerre du Canada. L'inauguration officielle de l'incroyable nouveau Musée canadien de la guerre sera un autre événement marquant qui aura lieu le même jour. En août, nous inviterons plus de 125 anciens prisonniers de guerre à Hong Kong et en Extrême-Orient, d'un peu partout au Canada, à se rendre à Ottawa pour célébrer le Jour de la Victoire sur le Japon, dernier chapitre de la guerre, par une cérémonie au Monument commémoratif de guerre du Canada.

Pour le Jour de la Victoire en Europe, nous attendons un grand nombre d'anciens combattants. Nous allons probablement inviter plus de 100 anciens combattants plus une personne soignante pour chacun à nous accompagner en Hollande. D'après ce que l'on m'a dit, chaque fois que nos anciens combattants se rendent visiter la Hollande et les Hollandais, c'est une expérience mémorable.

La SRC a-t-il accepté d'installer des écrans géants à notre Musée de la guerre qui sera inauguré le même jour. Il est impossible, bien entendu, d'inviter tout le monde aux deux endroits à la fois, aussi nous essaierons de transmettre des images de la Hollande, puisque cette cérémonie tombe le jour du défilé d'Appledorn, aux foules qui se seront massées pour l'inauguration du Musée de la guerre. Nous pensons que ce sera un événement très haut en couleurs.

À l'automne, nous dévoilerons le Septième Livre du Souvenir sur la Colline du Parlement afin de perpétuer le souvenir des membres des Forces canadiennes ayant perdu la vie durant le service depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Il se tiendra également un nombre incalculable d'activités aux quatre coins du pays dans les villes, petites ou grandes, afin de commémorer cette année très spéciale. Comme je l'ai mentionné, M. Mercer a préparé un exposé, et si cela vous intéresse, il vous en dira plus dans un instant.

[Français]

N'oubliez pas de consulter notre site Web pour en savoir davantage sur l'Année de l'ancien combattant et pour vous donner des idées sur ce que vous pouvez faire pour remercier les anciens combattants.

[Traduction]

Modernisation des services et des programmes : au ministère, c'est tous les ans l'Année de l'ancien combattant. Nous assumons la double responsabilité de reconnaître les sacrifices de nos anciens combattants canadiens par l'entremise des activités axées sur le souvenir, de même que par les services et les prestations que

We serve an increasingly large group of clients with diverse needs. Traditional veterans and Canadian Forces veterans are two distinct client groups.

Far more servicemen and servicewomen are turning to us for help. Their numbers have increased 58 per cent in the past three years, and we anticipate having more than 58,000 CF clients by 2013. With the average age of releasing CF veterans at 36 years, these men and women have a long life ahead of them outside the military. It is our mandate to ensure that they spend those years as productive and healthy citizens.

[*Translation*]

Since it was first established, Veterans Affairs Canada has fulfilled its mandate to provide services to help the men and women who served in the Canadian Forces, including their dependents and survivors, get the care, treatments and assistance they need to reintegrate civilian life.

[*English*]

Today, during the Year of the Veteran, the Government of Canada is committed to the development of a new Veterans Charter. Last spring VAC and the Department of National Defence jointly announced plans to work together to improve the support services available to CF members as they leave the forces. These Canadians have earned it, and they deserve nothing less.

We are developing a suite of programs and services that will offer modern day veterans and their families a broader range of support as they transition back to civilian life. The current approach, which encourages disability, we believe, and dependency, does not put out CF veterans on the path to wellness and independence. Our goals are to ensure that all CF veterans have the maximum opportunity to integrate effectively into the workforce, for their benefit and that of their families. It is the right thing to do and I believe as well as the minister, this is the right time to do it.

We are here today to exchange views. Shortly, Mr. Mogan, Executive Director of Services and Program Modernization Task Force, can give a brief presentation about our progress to date, and options for a new suite of programs that have been refined through consultations and the work of the task force set up within the department.

nous leur offrons quotidiennement. Nous desservons un groupe de plus en plus grand de clients dont les besoins sont diversifiés. Les anciens combattants traditionnels et les anciens combattants des Forces canadiennes sont deux groupes de clients distincts.

Beaucoup plus de militaires, hommes et femmes s'adressent à nous pour demander de l'aide. Leur nombre a augmenté de 58 p. 100 au cours des trois dernières années, et nous prévoyons qu'il atteindra plus de 58 000 clients des FC d'ici 2013. L'âge moyen de ces anciens combattants des FC se situant autour de 36 ans, ces hommes et ces femmes ont de longues années à vivre à l'extérieur du cadre militaire. Notre mandat consiste à faire en sorte qu'ils vivent toutes ces années qui leur restent en tant que citoyens productifs et en bonne santé.

[*Français*]

Depuis son établissement, Anciens Combattants Canada répond à son mandat de fournir des services pour aider les hommes et les femmes qui ont servi dans les Forces canadiennes, y compris les personnes à leur charge et leurs survivants, à obtenir des soins, des traitements et de l'aide pour leur réintégration la vie civile.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, durant l'Année de l'ancien combattant, le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer une nouvelle Charte des anciens combattants. Le printemps dernier, ACC et le ministère de la Défense nationale ont annoncé conjointement leur décision de travailler ensemble à l'amélioration des services de soutien mis à la disposition des membres des FC lorsqu'ils quittent la vie militaire. Ces Canadiens les ont mérités, et c'est la moindre des choses que nous leur offrons ces services.

Nous travaillons à l'élaboration d'un éventail de programmes et de services qui offriront aux anciens combattants de l'ère moderne ainsi qu'à leur famille une gamme plus étendue de services de soutien durant leur transition vers la vie civile. L'approche actuelle, qui selon nous favorise l'incapacité et la dépendance, ne fait rien pour encourager les anciens combattants des FC à retourner sur le chemin de la santé et de l'indépendance. Nos objectifs sont de faire en sorte que tous les anciens combattants des FC se voient offrir le maximum de possibilités de s'intégrer vraiment à la population active, pour leur bien et celui de leur famille. C'est la voie à suivre, et la ministre et moi sommes persuadés que c'est également le bon moment pour agir.

Nous sommes venus vous rencontrer aujourd'hui afin de vous demander votre opinion. Dans un instant, M. Mogan, le directeur exécutif du Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes vous présentera un bref exposé des progrès réalisés à ce jour, ainsi que des possibilités envisageables pour un nouveau train de programmes ayant été perfectionnés à la suite de consultations et des travaux réalisés par le groupe de travail mis sur pied au ministère.

We, of course, value your input to this important initiative and support for the approach we are taking. We will make a similar presentation at the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs, SCNDVA, later this month.

Here at Veterans Affairs we are dedicated to getting this right. We have started testing the broad program areas with still-serving members, veterans and their families to see how they feel about the proposed changes. This will give us a better understanding of how they feel about the proposals and programs, and how they would like to receive information on the services and benefits to which they may be entitled.

Part of this work, of course, also involves extensive consultations with the major veterans' organizations, DND and other involved groups. In fact, the minister recently met with all six major veterans' organizations whose leaders expressed very strong support for the new program proposals. These were very productive sessions and their leaders, as well as the chair of the VAC-CF Advisory Council were very pleased with the progress that we had achieved to date.

You had Dr. Peter Neary here, I think last May, who had outlined for you many of the recommendations that were made by the VAC-CF advisory group. We have used that group's recommendations as basically our guidepost through the changes that we want to make to the programs.

As you can imagine, the range and scope of change envisioned by this new Veterans Charter is considerable, and will be a significant legislative package. I think you will agree that the new programs we are working on will help veterans build a bright future with all the opportunities for successful re-establishment. The result will be a successful return to civilian life for CF veterans, and all Canadians will benefit from the health, leadership and experience of these individuals. What better way to celebrate the Year of the Veteran than transforming programs for Canada's modern day veterans.

Of course, it has to be emphasized that disability pensions and other services for our traditional veteran clients will not be altered. In fact, over the last two years these programs have been enhanced through regulatory and legislative amendments designed to meet their most urgent needs. As you know, our Veterans Independence Program is recognized as a model home care program at home and abroad. Today more than 19,000 veterans and primary caregivers, including surviving spouses, benefit from this program. We expect approximately

Nous accordons beaucoup d'importance aux suggestions que vous pourriez faire concernant cette importante initiative et nous sollicitons votre appui au sujet de l'approche que nous avons l'intention d'adopter. Nous ferons une présentation semblable devant le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, le CPDNAC, plus tard, ce mois-ci.

Ici, aux Anciens Combattants, nous sommes déterminés à bien faire les choses. Les grandes lignes du programme font déjà l'objet d'une mise à l'essai auprès de militaires toujours en service, d'anciens combattants et de leur famille parce que nous voulons connaître leurs impressions au sujet des changements proposés. Cet exercice nous permettra de mieux comprendre leur perception des propositions et des programmes, et aussi comment ils aimeraient qu'on leur transmette l'information sur les services et les prestations auxquels ils sont admissibles.

Ce travail repose, en partie, sur de vastes consultations auprès des principales organisations d'anciens combattants, du MDN et d'autres groupes d'intervenants. De fait, la ministre a rencontré récemment des représentants des six principales organisations d'anciens combattants, et les dirigeants ont manifesté un solide appui aux propositions de nouveaux programmes. Ces séances d'information ont été très productives et les dirigeants de ces organisations, de même que le président du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'ACC, le CCFC-ACC, se sont montrés très satisfaits des progrès réalisés jusqu'ici.

En mai dernier, je crois que vous avez eu la visite de Peter Neary qui est venu vous expliquer dans les grandes lignes en quoi consistaient les recommandations présentées par le groupe CCFC-ACC. Les recommandations de ce groupe nous ont servi de balises lors de l'élaboration des changements que nous voulions apporter aux programmes.

Comme vous pouvez l'imaginer, l'éventail et la portée des changements envisagés par cette nouvelle Charte des anciens combattants sont considérables, et nécessiteront un important ensemble de mesures législatives. Je pense que vous serez d'accord avec moi pour dire que les nouveaux programmes sur lesquels nous travaillons aideront les anciens combattants à se construire un avenir plus prometteur et leur offriront de meilleures possibilités de se rétablir avec succès. Ces nouveaux programmes devraient faciliter le retour à la vie civile pour les anciens combattants des FC et faire en sorte que toute la population canadienne puisse bénéficier de la santé, du leadership et de l'expérience acquise par ces individus. Je ne vois pas de meilleur moyen de célébrer l'Année de l'ancien combattant qu'en faisant subir une cure de rajeunissement à nos programmes à l'intention des anciens combattants canadiens de l'ère moderne.

Bien entendu, il faut souligner que les prestations d'invalidité et les autres services offerts à nos clients, les anciens combattants traditionnels, ne subiront aucune modification. De fait, depuis deux ans, ces programmes ont eux aussi été améliorés grâce à des modifications réglementaires et législatives conçues pour répondre à leurs besoins les plus urgents. Comme vous le savez, notre Programme pour l'autonomie des anciens combattants est reconnu comme un modèle du genre en ce qui concerne les programmes de soins à domicile, au pays et à l'étranger.

4,000 additional primary caregivers to benefit from the recent expansion of the program. You have my pledge that we will continue to evolve to meet the ongoing needs of our clients.

[*Translation*]

Once again I want to thank you on behalf of all veterans for the time and energy you devote to our cause. Our objective is to ensure that all our programs resist the test of time and preserve the legacy of our Canadian veterans.

[*English*]

Before I wrap up, I am pleased to present to you the Year of the Veteran video. We showed this at the kickoff on Parliament Hill. Some of you were there, but perhaps not all of you. This is one that we put together in a matter of weeks. Our communications people, I think, did quite a good job, which you will see. It is approximately three minutes. It has an English format first, and we thought we would do the English and then the French format for you.

So, Mr. Chairman, if I could show the video.

(Video presentation)

Mr. Stagg: Mr. Chairman, we hope to make this video available to movie theatres. We are talking to distributors now and also small-city and small-town television stations across the country in case they would like to use some of it for a filler. Of course it is Canadian content. We think it is a good project and well done.

The Chairman: We will be interested to hear how you succeed in that. Keep us advised, please.

I think the committee would wish to hear the two presentations in more detail. Everybody agreed? If we can move right to that we will have time for questions at the end. Please proceed.

Mr. Stagg: I would ask Mr. Mercer to give a brief presentation on the Year of the Veteran and some of the activities we have planned.

Mr. Robert Mercer, Executive Director, Public Affairs Branch, Veterans Affairs Canada: Mr. Chairman, distinguished senators, it is a pleasure to return before you this morning as a witness, and on this occasion to speak with you about the Year of the Veteran.

We have a great deal that we want to accomplish next year. By way of specific objectives, next year, first of all, we will remember the contribution and the sacrifice of all veterans. I emphasize the word "all."

Aujourd'hui, plus de 19 000 anciens combattants et principaux dispensateurs de soins, y compris les survivants, bénéficient de ce programme. Nous prévoyons qu'environ 4 000 autres principaux dispensateurs de soins bénéficieront de la récente expansion de ce programme. Vous avez ma promesse que nous continuerons de nous adapter en fonction des besoins continus de nos clients.

[*Français*]

Je tiens, une fois de plus, à vous remercier, au nom de tous les anciens combattants, du temps et de l'énergie que vous consacrez à leur cause. Notre objectif est de faire en sorte que tous nos programmes résistent à l'épreuve du temps et préservent l'héritage laissé par nos anciens combattants canadiens.

[*Traduction*]

Avant de conclure, j'ai le plaisir de vous présenter le vidéo sur l'Année de l'ancien combattant. Nous l'avons projeté lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Je crois que certains d'entre vous y étaient, mais peut-être pas tous. Il s'agit d'un vidéo que nous avons réalisé en l'espace de quelques semaines. Nos spécialistes de la communication ont fait de l'excellent travail, comme vous allez voir. Il dure environ trois minutes. Nous allons vous le présenter en anglais d'abord, puis dans sa version française.

Alors, monsieur le président, puis-je vous présenter le vidéo.

(Présentation vidéo)

M. Stagg : Monsieur le président, nous aimerions distribuer ce vidéo dans les salles de cinéma. Nous sommes en pourparlers avec des distributeurs et aussi avec des stations de télévision dans les petites localités de tout le pays afin de voir s'ils seraient intéressés à l'utiliser à titre de remplissage. Bien sûr, il s'agit d'un contenu canadien. Nous trouvons que c'est un bon projet, bien réalisé.

Le président : Tenez-nous au courant du résultat de vos démarches. Et faites-nous part du résultat, s'il vous plaît.

Je pense que le comité aimerait entendre les deux exposés plus en détail. Est-ce que tout le monde est d'accord? Si nous commençons tout de suite, il nous restera encore du temps à la fin pour les questions. Je vous en prie.

M. Stagg : Je vais demander à M. Mercer de vous présenter un bref exposé sur l'Année de l'ancien combattant ainsi que sur certaines activités prévues à cette occasion.

M. Robert Mercer, directeur exécutif, secteur des Affaires publiques, Anciens Combattants Canada : Monsieur le président, distingués sénateurs, je reviens avec beaucoup de plaisir devant vous ce matin en tant que témoin, et plus particulièrement pour vous parler de l'Année de l'ancien combattant.

Nous avons un programme ambitieux cette année. Plus précisément, cette année, d'abord et avant tout, nous allons rappeler à notre souvenir la contribution et les sacrifices de tous les anciens combattants. Et j'insiste sur le mot « tous ».

We want to give a lot more understanding to Canadians about the Second World War because 2005, this year, is the sixtieth anniversary of the end of the Second World War. That is a particular theme and a particular focus for the Year of the Veteran.

We also want to engage our communities and our citizens all across this country in acts of remembrance this year, and to set the stage for future remembrance activities to take place at the level of all communities.

Our focus is on Canada's youth. That is evident in terms of the video that you just saw because one of the major contributors to that video was a young university student from Halifax.

We will also move forward in a gradual transition in 2005 to give a lot more emphasis and a lot more resourcing from our department to in-Canada commemorative events, and at the same time to recognize the very sacred responsibilities that we have with respect to our commitments overseas.

This is also a year to highlight for Canadians the significant sacrifice contribution, ongoing sacrifice and contribution of our present-day military, and of recently retired members of the military. Key words in terms of our work for this year as shown in the video, are to celebrate, to honour, to remember and to teach.

We have established, and have worked I guess for the last six to eight months to establish some very significant partnerships in delivering the events for the Year of the Veteran with the Federal Government, with a number of departments in the Federal Government, with our Provincial Governments, with the private sector, and with the voluntary sector across Canada as well.

On the international stage, in 2005, we will commemorate the sixtieth anniversary of the liberation of the Netherlands, as mentioned by the deputy minister earlier.

We have just returned from a significant event in Hong Kong. I was pleased to speak a few minutes ago with Senator Day who was privileged, I think, to be there with the Prime Minister, with our minister, with our deputy and others to commemorate the 60th anniversary of Hong Kong.

There are other significant events overseas. Celebrations and remembrance ceremonies will take place in major capital cities or major cities in the Allied countries around the world, including Russia, France, and the United Kingdom, as well as in Canada.

We have a travel subsidy that was announced in December to assist veterans who wish to travel to the Netherlands to celebrate the 60th anniversary with the people of Holland. This is a travel subsidy of \$1,000 for veterans who wish to travel.

Nous voulons insister davantage auprès des Canadiens sur la Seconde Guerre mondiale parce qu'en 2005, cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire de la fin de cette guerre. Nous voulons en faire un thème particulier et un centre d'intérêt durant toute l'Année de l'ancien combattant.

Nous voulons aussi inciter les collectivités et les citoyens de tout le pays à poser des gestes visant à raviver le souvenir, plus particulièrement cette année, mais aussi à mettre en place des activités liées au souvenir qui se tiendront dans le futur, dans toutes les collectivités.

Nous visons surtout les jeunes du Canada. C'est évident dans le vidéo que vous venez tout juste de visionner parce que l'un de ses principaux artisans est justement un jeune universitaire de Halifax.

Nous voulons aussi, en 2005, amorcer une transition graduelle visant à mettre davantage l'accent sur les événements commémoratifs au pays et y consacrer une plus grande part de nos ressources, tout en reconnaissant les responsabilités sacrées que nous avons à l'égard de nos obligations à l'étranger.

Cette année sera aussi pour nous l'occasion d'attirer l'attention des Canadiens sur le sacrifice important, le sacrifice continu et la contribution des militaires d'aujourd'hui ainsi que sur celui qu'ont consenti les militaires récemment mis à la retraite. Comme l'a illustré notre vidéo, cette année, voici les mots clés pour décrire notre travail : célébrer, honorer, se souvenir et enseigner.

Afin d'assurer la prestation des événements de l'Année de l'ancien combattant, nous travaillons depuis au moins six à huit mois à mettre sur pied d'importants partenariats avec le gouvernement fédéral, certains ministères fédéraux, les gouvernements des provinces, le secteur privé ainsi qu'avec le secteur bénévole des quatre coins du Canada.

Sur la scène internationale, en 2005, nous commémorerons le soixantième anniversaire de la libération des Pays-Bas, comme l'a mentionné le sous-ministre tout à l'heure.

Nous revenons tout juste d'un important événement organisé à Hong Kong. J'ai eu la chance de m'entretenir quelques minutes avec le sénateur Day qui a eu le privilège d'accompagner le premier ministre, notre ministre, notre sous-ministre et d'autres personnes qui s'étaient rendues sur place pour commémorer le 60^e anniversaire de la guerre de Hong Kong.

Il y a d'autres événements importants prévus à l'étranger. En effet, des célébrations et des cérémonies du souvenir auront lieu dans les principales capitales et grandes villes des pays alliés partout dans le monde, y compris en Russie, en France, au Royaume-Uni ainsi qu'au Canada.

Nous avons annoncé en décembre que nous accorderions une indemnité pour le remboursement des frais de voyage afin de venir en aide aux anciens combattants qui souhaiteraient se rendre aux Pays-Bas pour célébrer le 60^e anniversaire avec la population hollandaise. Cette indemnité se chiffre à 1 000 \$ pour les anciens combattants qui souhaiteraient faire le voyage.

We are also committed this year to entering into a series of consultations with the Aboriginal veterans associations across Canada towards the possibility of an Aboriginal pilgrimage to First and Second World War battle sites in Europe, probably to take place in mid to late fall.

In terms of activities that are specifically headed by Veterans Affairs Canada, we are doing a significant rewrite of all our publications, of which there are many, on the subject of remembrance. Those publications will be rewritten with the youth as our audience so the language of the publication will be rewritten to focus on children who are in and around Grades 9 and 10 across the country. Those publications will be less written for historians and more written for the Canadian population as a whole.

We have a number of learning modules that will be introduced in 2005, particularly around Holland and Hong Kong, going into our schools across Canada, with appropriate teacher guides and lesson plans for teaching significant events regarding the anniversary of the end of the Second World War.

We have a project called "Heroes Remember" where, by the end of March, we hope to have on our Internet, first-hand commentary from about 1,000 veterans about their experience in the First World War, the Second World War and in Korea and post-Korea activities of the military as well. Many of those veterans are no longer with us. These will be one minute testimonials on different aspects of experience in terms of their contribution and sacrifice on behalf of Canada.

We have a significant partnership with the Boy and Girl Scouts of Canada that will see, in 2005, 150,000 Scouts say thank you to 150,000 veterans across this country. That, hopefully, will be extended to involve some work as well with the Girl Guides of Canada. We will meet with them next week, and hopefully be in a position to announce some involvement from the Girl Guides of Canada as well.

We will produce a number of *Heritage Minutes*. These are the very high quality one-minute productions from Historica that you have seen on CBC and elsewhere, this time to focus on World War I, World War II, Canada's contribution as well as the home front, and our CF involvements in peacekeeping post-Korea.

The deputy mentioned that at the National War Memorial in Ottawa we will host a national ceremony on Victory in Europe Day, VE Day on May 8. This we expect to be huge. It will be modelled after the November 11 Remembrance Day ceremonies. Similarly, in every capital city, province and territory across Canada similar ceremonies will be held, in joint cooperation with

Nous avons aussi annoncé cette année notre intention de tenir une série de consultations avec les associations d'anciens combattants autochtones de partout au Canada afin d'étudier la possibilité d'organiser un pèlerinage autochtone sur les champs de bataille de la Première et de la Seconde Guerre mondiale en Europe, probablement vers le milieu ou la fin de l'automne.

En ce qui concerne les activités qui sont directement menées par Anciens combattants Canada, nous avons entrepris la réécriture de toutes nos publications dont beaucoup portent sur le souvenir. Ces publications seront en effet réécrites en pensant aux jeunes et le langage y sera adapté en fonction d'un jeune public fréquentant les classes de 9^e et de 10^e année. Ces publications adopteront un ton qui conviendra davantage à la population canadienne en général qu'à des historiens.

Nous avons créé un certain nombre de modules d'apprentissage, en particulier sur la Hollande et sur Hong Kong. Ces modules seront distribués en 2005 dans les écoles canadiennes, avec des guides de l'enseignant et des plans de leçon, et ils pourront être utilisés dans le cadre des cours d'histoire sur les principaux événements entourant l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons aussi un projet intitulé « Des héros se racontent ». D'ici la fin de mars, nous espérons pouvoir donner accès sur notre site Web aux témoignages d'environ 1 000 anciens combattants qui racontent les expériences qu'ils ont vécues au cours de la Première Guerre, de la Seconde Guerre et de la Guerre de Corée ainsi que durant les activités menées par les militaires après la Guerre de Corée. Beaucoup de ces anciens combattants sont aujourd'hui disparus. On pourra écouter des témoignages d'une durée d'une minute sur divers aspects de l'expérience qu'ils ont vécue et sur les sacrifices qu'ils ont consentis au nom du Canada.

Nous avons conclu un partenariat important avec les Scouts et Guides du Canada grâce auquel, en 2005, 150 000 scouts viendront dire merci à 150 000 anciens combattants d'un peu partout au pays. Nous espérons être en mesure d'élargir ce volet avec la participation des Guides du Canada. À cet effet, nous sommes censés rencontrer leurs représentants la semaine prochaine afin d'en arriver à une entente et de pouvoir annoncer la participation des Guides du Canada aussi.

Nous allons produire un certain nombre de *Minutes du patrimoine*. Il s'agit de courts-métrages de très haute qualité d'une durée de 60 secondes comme celles produites par Historica que vous avez probablement déjà vues à Radio-Canada et ailleurs. Cette fois, ces minutes vont porter sur la Première et la Seconde Guerre mondiale, sur la contribution du Canada, de même que sur le front intérieur et la participation des Forces canadiennes aux missions de maintien de la paix en Corée.

Le sous-ministre vous a mentionné qu'il y aurait une cérémonie nationale au Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, le Jour de la Victoire en Europe, c'est-à-dire le 8 mai. Cet événement devrait atteindre une ampleur inégalée. Il sera organisé sur le modèle des cérémonies du Jour du Souvenir qui tombent le 11 novembre. Par ailleurs, dans toutes les capitales des provinces

the Department of National Defence, Veterans Affairs Canada, community groups and provincial and territorial governments across the country.

Also the opening of the Canadian War Museum, which will take place on May 8, is a significant part of the Year of the Veteran activities.

On Victory in Japan Day, VJ Day, mid-August, we will commemorate Victory Day in the Far East. Rather than emphasize, this year, the transportation pilgrimage of a large number of Hong Kong veterans to Hong Kong we will offer every Hong Kong and Far East prisoner-of-war veteran an opportunity, at the expense of Canada, to come to Ottawa to commemorate VJ Day. Similar ceremonies will be held in Vancouver, Winnipeg and Quebec; the latter two cities in recognition of the home of the major regiments that contributed to Hong Kong, and Vancouver as the departure point.

In terms of the Canadian Forces, we are starting to release a number of information sheets on the involvement of our Canadian military hopefully to heighten awareness and understanding on the part of Canadians about their contribution and sacrifice.

We are entering into consultations as well with a number of veteran groups regarding the possibility of declaring a particular day as National Peacekeeping Day in Canada. Those consultations should begin shortly.

We are also going to be unveiling the "Seventh Book of Remembrance" which is a book of remembrance that will record the names of all those men and women who died in service of Canada post-Second World War to Korea and post-Korea. To date, I think we are looking at in excess of 1,200 names of people who have served our military and died in the service of Canada.

Globally, you will notice in different parts of the country, banners to depict the Year of the Veteran. The Year of the Veteran is the confirmed theme for Winterlude in Ottawa this year and for the Tulip Festival. You will notice as well through the good work of Canadian Heritage and also Veterans Affairs Canada, that the Year of the Veteran will be a significant theme for the Canada Day ceremonies that take place on July 1st all across the country.

We have the video that we mentioned, and the promotion of that video in different venues all across the country; lapel pins depicting the Year of the Veteran; banners that I mentioned; portable displays that will be used in all government departments and all offices of Veterans Affairs Canada talking about the Year of the Veteran; and a number of public service announcements. We have contracts in place with organizations like the Dominion

et des territoires, des événements semblables seront organisés en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, Anciens Combattants Canada, des groupes communautaires ainsi que les gouvernements visés.

L'inauguration du Musée canadien de la guerre, qui aura lieu le 8 mai, est aussi une étape marquante parmi les activités de l'Année de l'ancien combattant.

Le Jour de la Victoire du Japon, à la mi-août, nous perpétuerons la mémoire du Jour de la Victoire en Extrême-Orient. Plutôt que de mettre l'accent, cette année, sur le pèlerinage d'un grand nombre d'anciens combattants de la guerre de Hong Kong à destination de Hong Kong, nous offrirons à tous les anciens combattants prisonniers de guerre à Hong Kong et en Extrême-Orient la possibilité de se rendre à Ottawa, aux frais du Canada, pour venir y célébrer le Jour de la Victoire. Des cérémonies semblables auront lieu à Vancouver, qui fut le point de départ des troupes, à Winnipeg et à Québec, les deux villes ayant servi de maison mère aux principaux régiments ayant servi à Hong Kong.

En ce qui concerne les Forces canadiennes, nous commençons à publier des feuillets d'information sur la participation de nos militaires canadiens afin, nous l'espérons, que la population canadienne connaisse et comprenne mieux le rôle qu'ils ont joué lors des conflits et les sacrifices qu'ils ont consentis.

Nous avons entrepris des préparatifs en vue de tenir des consultations avec certains groupes d'anciens combattants concernant la possibilité de proclamer une journée en particulier le Jour national du maintien de la paix au Canada. Les consultations devraient commencer sous peu.

Nous projetons également le dévoilement du « Septième Livre du Souvenir » qui est un registre de tous les noms des hommes et des femmes ayant perdu la vie au combat pour le service du Canada durant la période suivant la Seconde Guerre mondiale et la Guerre de Corée. Jusqu'ici, nous avons déjà recueilli plus de 1 200 noms de personnes ayant perdu la vie au combat pour le Canada.

D'un bout à l'autre du pays, vous verrez des bannières annonçant la tenue de l'Année de l'ancien combattant. Par ailleurs, ce sera le thème confirmé du Bal de Neige de cette année à Ottawa ainsi que du Festival des tulipes. Vous serez à même de constater, grâce à la précieuse collaboration de Patrimoine Canada et d'Anciens Combattants Canada, que l'Année de l'ancien combattant sera également un thème important des cérémonies qui se tiendront lors de la Fête du Canada qui, comme chacun sait, auront lieu le 1^{er} juillet dans toutes les régions du pays.

Donc, il y aura le vidéo que nous venons de vous mentionner, ainsi que sa promotion lors de divers événements un peu partout au pays; des épinglettes de l'Année de l'ancien combattant; les bannières dont je viens de parler; ainsi que des présentoirs qui seront déployés dans tous les ministères et tous les bureaux d'Anciens Combattants Canada pour faire la promotion de l'Année de l'ancien combattant; et nous diffuserons aussi un

Institute and others to hear from prominent Canadians who will speak to the press about their particular experience and their sense of the meaning of remembrance in Canada.

That, Mr. Chairman, is an overview of some of the more significant events and activities that we will undertake this year, the Year of the Veteran.

The Chairman: It sounds like an exciting program, and I am sure there will be questions. Perhaps we should go to the second presentation and then open the floor to questions on both subjects.

Mr. Darragh Mogan, Executive Director, Service and Program Modernization Task Force, Veterans Affairs Canada: Thank you, Mr. Chairman and senators. It is good to have you here. I hope my presentation will be short and relevant.

The Minister of Veterans Affairs' mandate has remained the same since the DVA Act was promulgated in 1944. That is the successful re-establishment in civilian life in the care and treatment of veterans and their dependants.

I think it has been fair to say that the challenge for Veterans Affairs has been to make the exercise of that mandate relevant for its various clientele. I think with the help of committees such as yours and the Gerontological Advisory Council. It is fair to say we have been quite relevant to the older veteran. Where there is room for improvement, and significant improvement, is the transition to civilian life for the modern veterans and their families.

Being guided by that, I think the model that the Gerontological Advisory Council, and indeed the report "Raising the Bar," presented to us about combining the aspirations of veterans' groups and the evidence together to make changes, was a significant precedent.

Mr. Stagg, the deputy minister, mentioned the VAC-CF Advisory Council. They were formed much along the same lines as the Gerontological Advisory Council, to give advice and guidance on the problems confronting the modern Canadian Forces veterans and their families, and the various solutions or options that we might consider. They did that. They released a report after two years of studies last March. The recommendations that they put forward will form the basis of options that I think will make their way to government.

In terms of defining the problem, I think it is fair to say that the nature of modern service is different and the effects of individuals who serve in the Canadian Forces now is different from 60 years ago, but the transition is still a major challenge for individuals.

certain nombre de messages d'intérêt public. Nous avons signé des contrats avec diverses organisations comme l'Institut du Dominion afin de donner des tribunes à d'éminents Canadiens qui raconteront à la presse leur expérience individuelle et la signification qu'ils accordent au souvenir au Canada.

Monsieur le président, ce n'était qu'un survol des plus importants événements et activités que nous organiserons cette année.

Le président : Voilà qui s'annonce assez excitant comme programme, et je suis sûr que nous aurons beaucoup de questions à vous poser à ce sujet. Peut-être que nous devrions d'abord entendre le deuxième exposé, et ensuite nous poserons nos questions sur les deux sujets.

M. Darragh Mogan, directeur exécutif, Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes, Anciens Combattants Canada : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs. C'est un plaisir de vous accueillir ici. Je vais m'efforcer d'être bref et pertinent.

Le mandat du ministre des Anciens Combattants est demeuré le même depuis la promulgation de la Loi sur le ministère des Anciens combattants en 1944. C'est-à-dire le rétablissement dans la vie civile ainsi que les soins et les traitements à l'intention des anciens combattants et de leur famille.

Je pense qu'il est juste d'affirmer que le défi pour les Anciens Combattants a été de faire en sorte que l'exercice de ce mandat soit pertinent pour l'éventail varié de sa clientèle. Et à cet égard, le ministère a bénéficié de l'aide de comités comme le vôtre ainsi que du Conseil consultatif de gérontologie. Nous pensons pouvoir affirmer sans crainte avoir réussi pour les anciens combattants plus âgés. Mais il semble y avoir encore place pour de l'amélioration, et une amélioration considérable, au chapitre de la transition à la vie civile pour les anciens combattants de l'ère moderne, et leur famille.

En gardant ceci à l'esprit, je pense que le modèle présenté par le Conseil consultatif de gérontologie, ainsi que, bien entendu, le rapport, « Relever la barre » qui combinait les aspirations des deux groupes ainsi que les données probantes en vue d'apporter des changes, ont marqué un précédent.

M. Stagg, le sous-ministre, a mentionné le Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'ACC, le CCFC-ACC. Ce conseil a été formé suivant sensiblement les mêmes lignes directrices que le Conseil consultatif de gérontologie en vue de fournir des avis et des conseils concernant les problèmes que doivent affronter les anciens combattants des Forces canadiennes de l'ère moderne et leur famille, ainsi que les diverses solutions ou options que nous pourrions envisager. Et les membres de ce Conseil s'y sont appliqués. Après deux années d'étude, ils ont publié en mars dernier leur rapport. Les recommandations de ce rapport devraient servir à alimenter les propositions qui seront faites au gouvernement.

Pour ce qui est de définir le problème, on peut dire que la nature du service, ainsi que les répercussions sur les individus, sont différentes pour les anciens combattants des Forces canadiennes de l'ère moderne de ce qu'elles étaient il y a 60 ans,

We find individuals come back after four and five tours of duties in special duty areas, or even service in Canada, with a significant presence of chronic pain, post-traumatic stress disorder at various degrees more than the civilian population, and with family challenges. It is no surprise when individuals are away from home as often as they are and moving about Canada in special duties areas as often as these people do, that these would occur. Unfortunately, even though these programs have developed very well for the traditional veteran, the only response Veterans Affairs has, according to the VAC-CF Advisory Council, and it is obvious to us as well, is the pension program. The only response, therefore, that we can really give, other than treatment of a disability, is to pension someone and keep pensioning them, notwithstanding the fact that they may not be making a successful transition to civilian life.

With that in mind, and with the pressure to respond differently than we have, I think it is fair to characterize where we are is to go back to the future and have a look. This is where the VAC-CF Advisory Council, headed by Dr. Neary, suggested we go, to look at what happened back in 1946 and 1953 and make a relevant modern response to that.

It is fair to say that too many of the pensioned Canadian Forces veterans are not making a successful transition to civilian life, nor are their families. It is fair to say also that the strong finding of the VAC-CF Advisory Council was that the services individuals need to make the transition are very fragmented. Six, seven or eight service suppliers with different objectives and mandates are involved with an individual who is not well integrated into society in the first place.

I think, to put a fine point on it, because we have used the pension program for purposes other than what it was intended, it really encourages unwellness and disability in order to increase an income stream, because that is the only response we can give. If an individual has a problem, to be quite crude, we end up pensioning them or, in effect, ignoring it. We have made the disability pension program a gateway to any other services that we have. In effect, if you do not have a disability pension, you do not have a problem.

On the one hand, our expenses in the pension program are rising rapidly, and so equally are the unmet needs of individuals and families making transition to civilian life.

mais que la transition vers la vie civile représente toujours un défi de taille pour les individus. Nous constatons que les personnes qui reviennent après quatre ou cinq missions dans des zones de service spécial ou même de service au Canada, affichent des taux plus élevés de douleur chronique, de traumatisme lié au stress opérationnel que les membres de la population civile en général, ainsi que des difficultés sur le plan familial. Il n'est pas surprenant que ces difficultés surviennent étant donné la fréquence avec laquelle ces personnes sont absentes de leur foyer et se déplacent aux quatre coins du Canada dans le cadre de missions spéciales. Malheureusement, même si ces programmes ont donné de très bons résultats pour les anciens combattants traditionnels, il reste que le seul moyen à la disposition d'Anciens Combattants Canada, selon les conclusions du CCFC-ACC, et ce sont les nôtres aussi, c'est le programme de pensions. La seule réponse, par conséquent, que nous puissions réellement donner, mis à part le traitement d'une incapacité, consiste à accorder des prestations d'invalidité à une personne et à continuer de le faire, sans égard au fait qu'elle réussisse ou non la transition vers la vie civile.

Ceci dit, et étant donné que nous devons trouver le moyen de réagir différemment de ce que nous avons fait dans le passé, nous sommes actuellement dans le processus qui nous amène à jeter un regard en arrière afin d'analyser la situation rétrospectivement. C'est d'ailleurs à la suggestion du Conseil consultatif, sous la direction de M. Neary, que nous nous engageons sur cette voie et que nous avons décidé d'analyser ce qui s'était produit en 1946 et en 1953 afin d'en tirer des conclusions susceptibles de s'appliquer à l'ère moderne.

Il est vrai que trop d'anciens combattants des Forces canadiennes retraités ne parviennent pas à effectuer une transition réussie à la vie civile, et leur famille non plus. On peut affirmer également que la principale conclusion à laquelle en est arrivé le Conseil consultatif des FC d'ACC était que les services dont les individus ont besoin pour réussir la transition sont très fragmentés. Il arrive qu'un même individu, déjà pas très bien intégré dans la société, soit forcé de transiger avec six, sept ou même huit fournisseurs de services ayant des objectifs et des mandats différents.

Pour être franc, étant donné que nous avons utilisé le programme de pension un peu à toutes les sauces, ce mode de fonctionnement a tout simplement incité à miser sur le mal-être et l'invalidité afin d'améliorer l'apport en revenu, parce que c'est le seul moyen dont nous disposons. Lorsqu'une personne éprouve des difficultés, pour parler sans ambages, nous optons pour la pension d'invalidité, ou ce qui revient au même, nous l'ignorons. Nous avons fait du programme de pension d'invalidité la passerelle pour obtenir tous les autres services que nous offrons. Et en effet, si vous ne recevez pas de pension d'invalidité, c'est que vous n'avez pas de problème.

D'un côté, les dépenses au titre du programme de pension montent en flèche, et on peut en dire autant des besoins insatisfaits des personnes et des familles qui souhaitent faire la transition vers la vie civile.

What the VAC-CF Advisory Council, which is a combination of the best and brightest academics in the country in this field, and the six major veterans' organizations who have a stake in this, have suggested in the report that Professor Neary released last March was to focus on wellness; to have an integrated one-stop shopping approach in the case management; and focus on rehabilitation, supporting individuals when they had economic losses as a result of a service related re-establishment need, provide one-time disability awards that deal with the compensation requirement for individuals with disabilities, provide comprehensive health benefits to veterans in need and their families, and most — a very important feature for all veterans — be there for them to help them get a job in civilian life.

The program objectives that we talked about here, secure and adequate income for individuals who do not have it: We do not want to be in the position of using the pension program to provide an income stream that it was never intended to provide.

Optical, physical, mental and social functioning: This objective includes participation in the civilian workforce, or applying the leadership skills that they have learned in the military and in the civilian milieu, access to required health services for family members and children who need it as a result of service in a safe and supportive physical and social environment.

Case management is very important. It is hard to describe because it is not a benefit or a service. It is not a benefit you pay for, but the coordination of service, we are finding out from focus groups, from research, from the VAC-CF Advisory Council, is key to a successful transition to civilian life. These individuals who stepped out of civilian life are not expert at navigating our elaborate system.

The rehabilitation program essentially takes a person who has a service-related re-establishment need, as much as possible, to the point of completely restoring their capacity. However, it is multi-dimensional. There is psycho-social. You have to have the right mindset to bring yourself back to be a fully functioning individual. You have to have the vocation rehabilitation that you need, and of course you need medical stability. The VAC-CF Advisory Council recommended we follow all three components.

The economic loss program: While a person is committing to re-establish himself through a rehabilitation program, we cannot have him scrounging for money. Nor should we use the pension program as a source of income support during that period. What has been recommended by VAC-CFAC is that we consider

Le Conseil consultatif des Forces canadiennes d'ACC, qui réunit quelques universitaires parmi les plus distingués et les plus brillants du pays dans le domaine, ainsi que des représentants des six principales organisations d'anciens combattants qui s'intéressent à la question, a fait diverses recommandations dans le rapport que le professeur Neary a publié en mars dernier. Le rapport fait notamment les recommandations suivantes : se concentrer sur le bien-être; adopter une approche à guichet unique intégré de la gestion des cas; se concentrer sur la réadaptation, fournir un soutien économique lorsque la nécessité de se rétablir dans la vie civile est liée au service, fournir des indemnités d'invalidité ponctuelles en vue de répondre aux besoins des personnes handicapées, offrir une gamme complète de prestations en matière de soins de santé aux anciens combattants et à leur famille, et surtout — une caractéristique très importante pour tous les anciens combattants — les aider à se trouver du travail afin de réintégrer la vie civile.

Les objectifs du programme dont nous venons de parler, un revenu suffisant et garanti pour ceux qui n'en ont pas : nous ne voulons pas nous retrouver dans la situation d'avoir à utiliser le programme de pension pour fournir un apport continu de revenus parce que ce n'est pas sa raison d'être.

Fonctionnement sur le plan visuel, physique, mental et social : cet objectif inclut la participation à la main-d'œuvre civile, ou l'application d'aptitudes au leadership apprises dans le milieu tant militaire que civil, l'accès aux services de santé requis pour les membres de la famille et les enfants qui en ont besoin à la suite des exigences du service dans un contexte matériel et un environnement social sécurisant et rassurant.

La gestion des cas est très importante. C'est difficile à décrire parce qu'il ne s'agit pas d'une prestation ou d'un service. Il ne s'agit pas d'un service pour lequel on paie des cotisations, mais plutôt de la coordination des services; les groupes de discussion, la recherche, les conclusions du CCFC-ACC, nous révèlent qu'elle joue un rôle essentiel dans la réussite de la transition vers la vie civile. Les personnes ayant vécu dans un contexte différent de la vie civile éprouvent des difficultés à s'orienter dans les méandres de notre système.

Le programme de réadaptation vise essentiellement à aider une personne qui doit se réinsérer dans la vie civile à cause d'une blessure ou d'une affection liée au service, et à l'aider à retrouver, dans la mesure du possible, la totalité de ses capacités. Toutefois, il s'agit d'un programme multidimensionnel. Et il faut tenir compte du volet psychosocial. Il faut en effet que la personne visée ait la bonne attitude pour redevenir un citoyen à part entière. Il faut en outre bénéficier de la réadaptation professionnelle requise, et bien entendu, il faut au départ être stabilisé sur le plan médical. Le Conseil consultatif des FC d'ACC nous a recommandé d'adopter ces trois axes.

Le programme lié aux pertes économiques : lorsqu'une personne s'engage à se rétablir dans la vie civile en suivant un programme de réadaptation, nous ne pouvons pas la laisser tirer le diable par la queue. Nous ne devrions pas non plus nous servir du programme de pension à titre d'apport continu de revenu

income supplementation and support during the period of rehabilitation and after the period of rehabilitation, if an individual for service-related reasons cannot be rehabilitated to the point of earning their own or their families' income.

Disability award program: What do we do with that? If the VAC-CF Advisory Council is correct, and if the option they have proposed is accurate, we want to convert that from an incentive to unwellness to an incentive to wellness. We do that by replacing the continuous monthly income and the incentive to increase that with more and more focus on the unwellness or the illness aspects of the disability, with supporting them and their families through rehabilitation; to go through a vocational training program, and to come back to society as the leaders they were when they left society, or potentially so. I think the recommendation was very strong that we deal with the disability once; keep open the option if the disability or others appear that you deal with that when it comes up, but focus on wellness. This is what happened in 1946 and 1953, and the recommendation was that we go back to the future.

A health benefit program is being proposed by the VAC-CFAC, or rather that we offer it to individuals or their families who are disadvantaged in the health services themselves; those who are medically released and those who have a service-related re-establishment need. The recommendation of the VAC-CF Advisory Council is that we consider providing health benefits that are now provided to public servants, on the basis of those with the greatest needs starting with, as I mentioned before, individuals and their families who are medically released.

It is important, by the way, to stress here in dealing with individuals who suffer from operational stress injuries or post-traumatic stress disorder, we cannot separate the appearance of the disability in an individual who has it, from family members and the children who encounter it. It gives flexibility in that area.

There is a strong push on family support, that we should do more for families. The minister's mandate talks about families. There is very little we can do now. In the slide presentation I indicate the number of areas where the VAC-CF Advisory Council recommended options for us, and it is quite comprehensive. It will allow us to discharge, if we follow these, the minister's mandate with regard to the re-establishment of families in civilian life.

Recognition and remembrance: I think what Mr. Mercer presented to you would resonate very well with the VAC-CF Advisory Council. It also recommends specific consideration to

durant cette période. Le Comité consultatif des FC d'ACC nous a recommandé d'envisager la possibilité d'offrir un supplément du revenu et une aide financière durant la période de réadaptation, et après cette période, si la personne devant se rétablir dans la vie civile pour une raison liée au service n'arrive pas à se réadapter suffisamment pour subvenir aux besoins de sa famille.

Programme des prestations d'invalidité : qu'allons-nous en faire? Si les conclusions du Conseil consultatif des Forces canadiennes d'ACC sont justes, et si l'orientation qu'il propose est la bonne, nous allons passer d'une incitation au mal-être à une incitation au bien-être. Pour ce faire, il faut remplacer les prestations mensuelles sur une base continue et l'incitation à les augmenter en fonction d'une aggravation du malaise et des aspects négatifs de l'invalidité des membres, par des mesures visant à les soutenir financièrement ainsi que leur famille par la réadaptation. Il faut les inciter à suivre un programme de formation professionnelle et à réintégrer la société en tant que chefs de file, au même titre qu'ils l'étaient avant de s'engager dans la vie militaire, ou à tout le moins, à retrouver le potentiel de le devenir. Je pense que la recommandation insistait beaucoup pour que l'on s'occupe de l'invalidité au début, pour que l'on garde l'œil ouvert dans l'éventualité où l'invalidité ou une autre affection surgirait, mais tout en se concentrant sur l'objectif de bien-être. C'est l'attitude que l'on avait adoptée en 1946 et en 1953, et la recommandation insistait pour que l'on fasse un retour en arrière.

Le CCFC-ACC propose un programme de prestations en matière de soins de santé, ou plutôt que de l'offrir aux individus ou aux familles qui sont désavantagées à ce chapitre; ceux qui ont été réformés pour des raisons médicales et ceux qui doivent se rétablir dans la vie civile en raison d'une blessure ou d'une affection liée au service. Le CCFC-ACC nous recommande d'envisager les prestations de soins de santé qui sont actuellement offertes aux employés de la fonction publique, en commençant par ceux dont les besoins sont les plus criants, c'est-à-dire, les membres ayant été réformés pour des raisons de santé et leurs familles.

Soit dit en passant, lorsque l'on s'occupe de personnes souffrant d'un traumatisme lié au stress opérationnel ou d'un trouble de stress post-traumatique, il est important de tenir compte de l'invalidité chez la personne qui en souffre, mais aussi des membres de la famille et des enfants qui sont mis en présence de cette affection. Le nouveau programme nous donnerait une certaine marge de manoeuvre à cet égard.

On insiste beaucoup pour que l'on accorde un meilleur soutien aux familles. Le mandat du ministre mentionne les familles. Mais il y a très peu de choses que nous pouvons faire actuellement. Dans les diapositives, je vous indique les domaines visés par les recommandations du Conseil consultatif des FC d'ACC, et il c'est assez exhaustif. Si nous décidons de les adopter, cela nous permettra de modifier le mandat du ministre en ce qui concerne le rétablissement des familles dans la vie civile.

Reconnaissance et souvenir : le contenu de l'exposé de M. Mercer correspond très bien aux conclusions du Conseil consultatif des FC d'ACC à cet égard. Il recommande aussi de

funeral and burial services for Canadian Forces members beyond what we can offer now. That is certainly an option that will be considered.

With regards to the next steps, we propose to continue with stakeholders to develop the program proposals to a more fulsome extent than they are at the moment. We also propose to develop a communications strategy so people understand what it is we propose to do, and to proceed with the standard approval process that you probably know better than I do.

Mr. Stagg: Senator, Mr. Chair, you asked for a very brief response on what we did with “Raising the Bar” and I would agree. “Raising the Bar” happened prior to my tenure. One of my first briefings was how we responded to that report. As Senator Meighen has said, we responded to it very favourably. We increased staff levels in areas where they were recommended. We provided training opportunities for people to upgrade skills so they could better deal with people in long-term care situations and dementia.

As you know, we have worked very hard on food quality, and there were a number of institutions where there was a difficulty. We have worked well with veterans’ organizations, groups and committees in those facilities to improve the food quality. We have put money into this. We have developed a specialized care situation where it was needed. For instance, we provided about \$700,000 to develop and operate a Veterans Health Centre at The Lodge at Broadmead. We have done work at Sunnybrook and at the Women’s College Health Sciences Centre. We have established \$2.5-million funding for a behavioural care unit which was badly in need, I think, and which the committee pointed out to us. We have upgraded facilities right across the country.

One of the most important recommendations is developing national standards to measure those institutions against. We have done that. We have accepted a Canadian set of standards. There are 10 standards that we measure our performance against. Happily, we have an ex-service organization, the Royal Canadian Legion, involved with us basically to monitor our behaviour against those standards. The reports that we have gotten from them have been quite good.

In term of our overseas veterans and the special or long-term care for them, the report dealt quite a bit with this area. In fact, as you know, we have established a pilot project and now have it installed, basically, in our basic programming to provide services to veterans to keep them in their homes rather than having them

porter une attention particulière aux funérailles et à l’inhumation des membres des Forces canadiennes et de faire davantage que ce que nous pouvons offrir actuellement. C’est une suggestion que nous allons certainement étudier.

Pour les étapes suivantes, nous proposons de poursuivre le travail d’élaboration des propositions de programmes avec les intervenants en vue de leur donner plus d’ampleur. Nous proposons aussi d’élaborer une stratégie de communications visant à mieux faire comprendre nos intentions, et d’aller de l’avant avec le processus d’autorisation que vous connaissez probablement mieux que moi.

M. Stagg : Monsieur le sénateur, monsieur le président, vous nous avez demandé une très brève réponse concernant ce que nous avons fait avec « Relever la barre », et je vous comprends. « Relever la barre » est sorti avant ma nomination. L’une des premières séances d’information que j’ai tenues visait à m’informer des suites que l’on avait données à ce rapport. Comme l’a fait remarquer le sénateur Meighen, nous y avons réagi très favorablement. Nous avons engagé du personnel dans les secteurs où l’on nous recommandait de le faire. Nous avons offert des possibilités de formation afin d’améliorer les compétences des soignants qui s’occupent des clients nécessitant des soins de longue durée et de ceux qui sont atteints de démence.

Comme vous le savez, nous avons déployé beaucoup d’efforts au chapitre de la qualité de la nourriture, et il est vrai que certaines institutions connaissaient des difficultés à cet égard. Nous avons collaboré avec des organisations d’anciens combattants, des groupes et des comités dans ces installations en vue d’améliorer la qualité des repas. Nous avons injecté de l’argent dans ce projet. Nous avons mis sur pied une installation de soins spécialisés là où on en avait besoin. Par exemple, nous avons fourni une somme de 700 000 \$ en vue de mettre sur pied et d’administrer un Centre de soins de santé pour anciens combattants à The Lodge at Broadmead. Nous avons également entrepris des travaux au Sunnybrook and Women’s College Health Sciences Centre. Nous avons accordé un financement de 2,5 millions \$ pour une unité de thérapie du comportement qui répond à des besoins criants, à mon avis, que le comité avait portés à notre attention. Nous avons aussi amélioré des installations d’un bout à l’autre du pays.

L’une des plus importante recommandations consistait à élaborer des normes nationales visant à faire l’évaluation de ces institutions. Nous l’avons fait. Nous avons adopté une série de normes nationales. Elles sont au nombre de 10, et nous nous en servons pour mesurer notre rendement. Heureusement, nous pouvons compter sur la Légion royale canadienne, une organisation regroupant d’anciens militaires, qui collabore avec nous et nous aide à surveiller notre rendement en fonction de ces normes. Les rapports que la Légion nous a transmis jusqu’ici sont très satisfaisants.

Pour ce qui est des anciens combattants ayant servi outre-mer et des soins spécialisés ou de longue durée à leur intention, le rapport abordait ce sujet en profondeur. De fait, comme vous le savez, nous avons mis sur pied un projet pilote et nous l’avons intégré, finalement, dans notre programmation de base afin

go to long-term care facilities. Veterans have appreciated that. A lot of that, if not all of it, came out of the report that Senator Johnstone helped author, and we thank him for it. We have looked at it and we have responded positively. I do not know which recommendations we did not cover. No one can seem to remember that, but we certainly did respond positively. It was a wonderful opportunity for us to get that kind of advice and to respond positively to it.

The Chairman: There may have been some that were within strictly provincial jurisdiction as well that you were unable to act on.

Mr. Stagg: Yes.

The Chairman: Thank you, deputy. Thank you, Mr. Mogan and Mr. Mercer.

Mr. Archibald Johnstone, former Senator: May I ask one question?

The Chairman: Certainly.

Mr. Johnstone: I may have missed this, but a question I think has been asked: How many or what percentage of the 68 recommendations have been implemented? Do you have that?

Mr. Mogan: I would just say that well over 90 per cent have been actioned. Some of them are continuously being addressed because you have made recommendations that we should continually monitor a care situation, so we are obviously doing that. I would say well over 90 per cent, quite safely. There are a few, as Senator Meighen has mentioned, that are within provincial jurisdiction. We are addressing all of them, but we can confidently state that over 90 per cent of them are well in hand. As the deputy indicated, it is a very important report for us to respond to.

The Chairman: Would you be able to confirm that at your convenience with just a short note?

Mr. Mogan: We will do that, senator.

Senator Day: Mr. Deputy Minister, lady and gentlemen, thank you all very much for allowing us to come to your place. I do not know if we are going to have a chance to tour your facilities on this particular trip, but we have in the past and we very much enjoyed meeting with all your staff. We very much, as well, appreciate the work that you are doing.

The briefing this morning was very comprehensive. I had a number of questions that had arisen with respect to both the Year of the Veteran and your modernization, and I think a lot of them have been answered. A lot of these questions are questions of clarification.

d'offrir aux anciens combattants des services qui permettent le maintien à domicile plutôt que le transfert dans des centres de soins de longue durée. C'est une mesure que les anciens combattants ont appréciée. Une grande partie de toutes ces recommandations, pour ne pas dire la totalité, proviennent du rapport que le sénateur Johnstone a contribué à rédiger, et nous lui en sommes reconnaissants. Nous l'avons étudié et nous avons réagi positivement. J'ignore si une seule de ces recommandations n'a pas été prise en compte. Personne ne semble en mesure de le dire, mais il est clair que nous avons réagi positivement. Ce fut une occasion extraordinaire pour nous de recevoir ce genre de conseils et d'y obtempérer.

Le président : Il se peut que certaines recommandations aient été de compétence strictement provinciale et que vous n'avez pas été en mesure de les appliquer.

M. Stagg : Oui.

Le président : Merci, monsieur le sous-ministre. Merci à vous, monsieur Mogan et monsieur Mercer.

M. Archibald Johnstone, ancien sénateur : Puis-je poser une question?

Le président : Certainement.

M. Johnstone : Peut-être que ça m'a échappé, mais il me semble que l'on a demandé combien de recommandations ou quel pourcentage sur les 68 recommandations ont été mises en oeuvre? Avez-vous la réponse?

M. Mogan : Je peux seulement vous dire que 90 p. 100 de toutes les recommandations ont été mises en application. Certaines font l'objet d'une attention continue, parce que vous aviez recommandé que l'on surveille en permanence certaines situations de soins, et c'est ce que nous faisons. Je pense pouvoir dire sans me tromper que ce pourcentage dépasse les 90 p. 100. Comme l'a fait remarquer le sénateur Meighen, certaines visaient les compétences des provinces. Nous nous penchons sur chacune d'elles, mais nous pouvons affirmer sans crainte que plus de 90 p. 100 de ces recommandations sont déjà en bonne voie de réalisation. Comme l'a souligné le sous-ministre, il s'agit d'un rapport très important, et nous avons à cœur d'y réagir.

Le président : Pourriez-vous nous confirmer ce chiffre par écrit, très brièvement, quand vous en aurez l'occasion?

M. Mogan : Avec plaisir, sénateur.

Le sénateur Day : Monsieur le sous-ministre, messieurs, mesdames, merci de nous accueillir chez vous. Je ne sais pas si nous aurons le temps de visiter vos installations au cours du présent voyage, comme nous en avons eu l'occasion par le passé. Nous avions grandement apprécié notre rencontre avec votre personnel. Nous tenons également à vous témoigner notre reconnaissance pour le travail que vous accomplissez.

Nous avons eu droit à un exposé très complet. J'avais beaucoup de questions concernant l'Année de l'ancien combattant et la modernisation des programmes. Vous avez déjà répondu à plusieurs d'entre elles. Essentiellement, j'aimerais vous demander des précisions.

My first question: I received a note from Mr. Ferguson that clarified, because we had two announcements with respect to the Veterans Independence Program, VIP, it got a little bit confusing, I think, from the public's point of view. In this instance, I consider myself one of the public.

I just want to confirm that if there was a surviving spouse of a veteran and the veteran had not been on VIP, the program was in existence when he died after 1995 or so, and the spouse was looking after that veteran but had never applied for the VIP, would she not be eligible to apply for VIP for herself? Assume that the veteran is a man in this instance and she looked after him okay on her own and did not need any help, but now she is finding that she needs a little bit of help to maintain her lifestyle and stay in the home.

Mr. Stagg: That is right, Senator Day. What we did in our last iteration on this program is to include virtually every caregiver for every veteran who had been on the program, but we did not extend the program to those spouses or primary caregivers whose veteran, whose partner essentially, had not been on the program.

Senator Day: Even though, if you look at the equities, she might have been working hard to do all this work and care for him and, therefore, was not properly looking after herself, and is certainly not generating any other income for herself outside of the home because of the obligations she had?

The take-up on the new announcement — I think the last one that extended it back was in November of 2004, I think you said, Mr. Deputy Minister — was about 4,000 more, you thought? Up until now, have you any indications as to whether they are going to reach that? Is it likely to happen that you are going to have 4,000, or is 4,000 an eligible number?

Mr. Stagg: I think 4,000 was our estimate, senator, and we are monitoring the number of people coming forward. We are not to that amount yet, as I understand it. We can give you further specifics on that following this meeting today.

Senator Day: We would appreciate that, if you could monitor that for us and just let us know how it is going and what is happening.

Mr. Stagg: Yes, we will.

Senator Day: That way we can estimate what the additional cost is going to be. If the take-up was not quite as much as you had anticipated, there may be other equitable situations we can start advocating for.

Mr. Stagg: We will certainly provide you with that information.

Senator Day: Thank you. Mr. Deputy Minister, could you help me with the relationship between the Canadian Forces and Veterans Affairs Canada in relation to the new services that you

Voici ma première question. M. Ferguson m'a fait parvenir une note explicative concernant deux annonces au sujet du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, le PAAC. Il semblait régner une certaine confusion dans l'esprit du public et, à ce sujet, je me considère moi-même comme faisant partie du public.

J'aimerais savoir si vraiment le conjoint survivant d'un ancien combattant qui n'était pas prestataire du PAAC, même si le programme existait déjà avant son décès, disons après 1995... Si son épouse, qui en a pris soin, n'a jamais fait de demande au PAAC, ne peut-elle soumettre une demande pour elle-même? Prenons le cas d'une épouse qui a pris soin d'un ancien combattant jusqu'à son décès, sans aucune aide, et qui maintenant aimerait avoir un peu d'aide pour maintenir son style de vie et rester dans sa maison. Si je comprends bien, elle n'est pas admissible.

M. Stagg : C'est exact, sénateur. Le dernier programme modifié a été étendu à tous les dispensateurs de soins ou à peu près d'un ancien combattant inscrit, mais pas aux conjoints ou principaux dispensateurs de soins si l'ancien combattant n'était pas prestataire du programme.

Le sénateur Day : Et si on envisageait la question sous l'angle de l'équité? Si cette épouse a trimé très dur pour prendre soin de son mari et que, par conséquent, elle a négligé ses propres besoins et n'a pas été capable de gagner son propre revenu à l'extérieur de la maison en raison de ses obligations?

Le nombre de nouveaux participants estimé après l'annonce — je crois que la dernière annonce d'une extension remonte à novembre 2004 — était 4 000, avez-vous dit? Jusqu'à maintenant, avez-vous des signes indiquant que ce nombre sera atteint? Y en aura-t-il vraiment 4 000 ou s'agit-il du nombre de personnes admissibles?

M. Stagg : Je crois que le nombre 4 000 correspond à une estimation que nous avons faite, sénateur. Nous faisons le suivi des nouveaux demandeurs, et nous n'avons pas encore atteint ce nombre, selon ce que j'en sais. Nous pourrions vous procurer les chiffres exacts après la réunion.

Le sénateur Day : Nous aimerions beaucoup que vous fassiez le suivi pour nous et que vous nous informiez de l'état de la situation.

M. Stagg : Vous pouvez compter sur nous.

Le sénateur Day : Nous pourrions mieux estimer combien il en coûtera de plus. Si les nouveaux participants ne sont pas aussi nombreux que prévu, alors nous pourrions peut-être faire valoir que d'autres personnes pourraient être admissibles, pour des raisons d'équité.

M. Stagg : Nous nous ferons un devoir de vous fournir l'information.

Le sénateur Day : Merci. Monsieur le sous-ministre, pouvez-vous me dire quel est le lien entre les Forces canadiennes et Anciens Combattants Canada concernant les nouveaux services

are offering to Armed Forces personnel? You have Veterans Affairs personnel on a number of bases across the country now who are under your authority?

Mr. Stagg: Yes, we do, senator. That program was started a while ago as a pilot project. It was so well received both by the base personnel and by the Canadian Forces generally that we now have people, I think, on every base, or at least heading towards that; yes, 17 bases now. How that fits with the new programming is that practitioners tell us that the earlier you diagnose and deal with problems for people who are coming out or emerging from the forces, the more success that you are likely to have in a whole variety of afflictions.

We are trying to determine right from the very beginning any problems that people are having, and then be able to casework that when the individual emerges from the service. In fact, this fits very well with our case management approach that we hope to establish with the new programming and the modernization programming.

Senator Day: Would the caseworker be at the location where the client is located, or would the caseworker be here and dealing from a corresponding and telephone point of view?

Mr. Stagg: No, the caseworker, in most cases, would be located near where the veteran would emerge from the forces. Someone may, for instance, be in Victoria, but migrate to near Edmonton. We would have a caseworker essentially deal with that individual, but the caseworker in Edmonton would know the history and background of the releasing veteran from our people who are serving on the base, and had done the interview with the individual in Victoria.

Senator Day: That would be the same type of caseworker that exists now for the traditional veteran of World War I, World War II or the Korean conflict?

Mr. Stagg: Yes.

Senator Day: That kind of caseworker?

Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services Branch, Veterans Affairs Canada: They will be the same case workers and they will have potentially a split workload where they do both traditional and Canadian Forces, so it is the same caseworker, senator.

I might add, Deputy, that every single Canadian Forces member who leaves the forces henceforth will receive an exit interview so that this information the deputy had mentioned can be put into our system.

Senator Day: Thank you for that.

Let us assume that there is an injured Armed Forces person who is getting some attention from your person at the location on the base. Can I draw an analogy to the private sector of insurance; short-term disability and long-term disability? If the person is not able to work but is still in the Armed Forces, for a period of time,

que vous offrez aux membres des Forces armées? Du personnel d'Anciens combattants dispersé dans diverses bases du pays relève maintenant de vous, n'est-ce pas?

M. Stagg : Oui, c'est exact, sénateur. Le programme a débuté il y a quelque temps, sous forme de projet pilote. L'accueil a été si favorable de la part du personnel des bases et des Forces canadiennes en général que nous avons maintenant du personnel sur toutes les bases, si je ne m'abuse ou, si ce n'est déjà fait, ce sera le cas bientôt. Oui, nous avons du personnel dans 17 bases. Depuis l'instauration du nouveau programme, les intervenants nous disent que plus les membres des Forces et ceux qui quittent reçoivent un diagnostic et un traitement précoces, plus les chances de guérison sont élevées, peu importe le problème.

Nous nous efforçons de dépister les problèmes dès leur apparition afin d'être en mesure d'avoir un dossier complet quand un membre quitte le service. Cette approche s'insère très bien dans l'approche de gestion des cas qui est préconisée dans la nouvelle programmation et dans le plan de modernisation.

Le sénateur Day : Les travailleurs sociaux se trouveront-ils là où le client se trouve ou resteront-ils à leur bureau, d'où ils offriront des traitements par correspondance ou par téléphone?

M. Stagg : Non. Dans la plupart des cas, l'ancien combattant pourra rencontrer le travailleur social à proximité de son domicile après son départ des Forces. Par exemple, même s'il travaillait à Victoria, un ancien combattant pourrait très bien déménager près d'Edmonton après son départ. Un travailleur social pourra le rencontrer à Edmonton, auquel cas le personnel de la base l'aura mis au fait de l'histoire et du dossier de l'ancien combattant libéré, à partir des données de l'entrevue réalisée à Victoria.

Le sénateur Day : S'agira-t-il du même genre de travailleurs sociaux que ceux qui s'occupent des anciens combattants traditionnels de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée?

M. Stagg : Oui.

Le sénateur Day : Le même genre de travailleurs sociaux?

M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants, Anciens Combattants Canada : Ce seront les mêmes travailleurs sociaux. Il pourra arriver qu'ils partagent leur temps entre les anciens combattants traditionnels et les membres des Forces canadiennes. Les travailleurs sociaux seront les mêmes, monsieur.

J'ajouterai, monsieur le sous-ministre, que tous les membres des Forces canadiennes auront droit à une entrevue de départ. Les données d'entrevue dont le sous-ministre a parlé seront saisies dans notre système.

Le sénateur Day : Merci de cette précision.

Supposons qu'un militaire qui a été blessé soit pris en charge par un membre de votre personnel à la base où il est posté. Est-ce que je peux faire une analogie avec le secteur des assurances privées, qui offrent des assurances invalidité à court terme et invalidité à long terme? Si ce militaire ne peut pas travailler mais

to see whether that person is going to be able to come back before receiving an honourable discharge, does the person get a pension, or only guidance from Veterans Affairs Canada?

Mr. Mogan: Yes, senator, I think that if an individual has an established disability that is recognized by the Canadian Forces, and most of them are, then they can be pensioned now and will be in the future, for that disability.

We have had a Joint Steering Committee with the Department of National Defence for the last five years, to try to do as much as possible to cooperate in the management and support of individuals when they are in the military and on their way out, so a lot of the foundation for modernizing our programs exists already. Mr. Ferguson has mentioned one in terms of the transition interview. You have handed out another. How early do you start? Mr. Stagg has suggested that the earlier you start helping individuals either re-establish themselves in the military or in civilian life, the less problematic it will be. We have taken, I think, a number of steps over the last three or four years that will make the modernization of our support much more likely to be successful.

Disabled individuals can get all the services that the Department of National Defence can offer for individuals in uniform, and a guarantee of support when they leave in a cooperative, as that were, hand-holding method between the Department of National Defence and Veterans Affairs Canada.

Senator Day: That individual would not receive any financial compensation, a pension, from Veterans Affairs Canada at the same time as the individual receives full pay from the Armed Forces?

Mr. Mogan: Yes, they have a legal entitlement now, as any other individual does in Canada, whether they work in the RCMP, the public service or the private sector. If they have an established disability, it is compensable. In other words, you know what it is and you know how much disability is there. They can receive that pension whether they are in service or out of service.

The argument, and there has been a debate on that, as you are probably aware —

Senator Day: Yes, that is why I am asking.

Mr. Mogan: Indeed. The disadvantage that the military had is because they were at a high level of risk and in uniform, they were the only Canadians that could not get their service disability pension. Every other Canadian in a lower risk environment could get it. That is the counter-pressure to the one that is saying, in effect, you are giving people a pay supplement to do a job that others are paid less at.

qu'il reste membre des Forces armées pour un certain temps, afin qu'on puisse évaluer s'il pourra travailler de nouveau avant de lui offrir une libération honorable, est-ce qu'il touchera une prestation ou recevra-t-il seulement des services de counselling d'Anciens Combattants Canada?

M. Mogan : Oui, sénateur, si un militaire est atteint d'une invalidité reconnue par les Forces canadiennes — la plupart le sont —, il touche tout de suite une prestation pour cette invalidité, et il continuera d'en bénéficier à l'avenir.

Un comité directeur conjoint avec le ministère de la Défense nationale a siégé pendant cinq années. Son mandat était de favoriser autant que faire se peut la coopération en matière de gestion et de soutien aux militaires, pendant leur service et au moment de leur départ. Les fondements de la modernisation de nos programmes existent donc déjà. M. Ferguson a évoqué l'une des mesures qui en résultent, soit l'entrevue de transition. Vous avez fait allusion à une autre résultante de la modernisation, le caractère précoce des traitements. M. Stagg a affirmé que plus la réinsertion dans la vie militaire ou civile est précoce, plus elle est facile. Ces trois ou quatre dernières années, nous avons pris diverses mesures qui, à mon avis, devraient garantir l'efficacité de nos services de soutien modernes.

Les militaires souffrant d'une invalidité ont accès à tous les services offerts par le ministère de la Défense nationale tant qu'ils sont en service et, s'ils quittent, ils ont la garantie d'obtenir un soutien fourni en parfaite harmonie et coopération par le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada.

Le sénateur Day : Cependant, ce militaire ne touchera aucune compensation financière, aucune prestation d'Anciens Combattants Canada, alors que celui qui reste dans les Forces touche son plein salaire?

M. Mogan : Oui, selon la nouvelle loi, ces militaires seront dorénavant admissibles, au même titre que tout autre Canadien ayant travaillé pour la GRC, la fonction publique ou le secteur privé. Si un militaire est déclaré invalide, il peut être indemnisé. Autrement dit, une fois que le diagnostic a été posé et que le niveau d'invalidité est établi, toute personne déclarée invalide peut toucher une prestation, qu'elle reste en service ou non.

La justification, chaudement débattue, vous le savez sans doute...

Le sénateur Day : Oui, je suis au courant, et c'est pourquoi j'en parle.

M. Mogan : Voilà. Les militaires étaient désavantagés parce qu'ils étaient exposés à de grands risques, mais ils étaient les seuls Canadiens portant l'uniforme à n'avoir droit à aucune prestation d'invalidité liée au service. Tous les autres Canadiens, mêmes s'ils étaient moins exposés au risque, y avaient droit. C'est l'argument qui a été évoqué pour contrer celui voulant que ces gens obtiennent un supplément de salaire pour faire le même travail que d'autres qui sont moins bien payés.

Senator Day: In your presentation you talked about providing financial support, financial compensation separate and apart from a disability pension for those unable to work, both short and long-term. Is that something you have implemented or something you are planning and thinking about?

Mr. Mogan: That is something the VAC-CF Advisory Council recommends we do, building on the model of the Service Income Security Insurance Plan, SISIP, and they mentioned SISIP in there which is the long-term disability. Building on their model, but expanding it to cover medical and psycho-social rehabilitation, and lengthening the time that vocational rehabilitation would be offered. That is what is recommended, so the answer is yes.

Senator Day: Yes, it has been implemented?

Mr. Mogan: No. It is proposed to separate the income support component, which is now sort of taken care of but not adequately in the pension program, and put it into an Income Economic Loss Earnings Replacement Program during the period of time in which individuals undergo rehabilitation. That is a proposal. It is there now in SISIP. The proposal is that we expand that to cover a broader range of requirements.

Senator Day: Is it conceivable that a retired Armed Forces person who was under some disability at the time of honourable discharge could receive a pension for service, term of service, a pension for disability and something from Veterans Affairs for adjustment under this program you have talked about?

Mr. Mogan: It is conceivable. I think VAC-CFAC is proposing a model that guarantees individuals going through the rehabilitation program that they never have less than 75 per cent of their pre-release earnings; not more than, but never less than. When the government considers this, that model probably will be put forward because it is an established industry standard in terms of long-term disability.

Senator Day: Do you anticipate, Mr. Deputy Minister, that legislation will be necessary to implement some of these modernization programs?

Mr. Stagg: We know that legislation will be required to do that, and I think the previous minister had promised such legislation by Christmas, if you recall. We found that it was probably better to take a bit of time and get this right rather than to get it fast. We have worked now with the veterans' organizations over the last several months, and fairly soon I think, we will feel reasonably confident to get it into a direct legislative form and have it introduced. To date, we are still working with ex-service organizations. As I mentioned, we are now trying some ideas out with still-serving members to see how they react to the programs as well.

Senator Day: Fine. I just have one other question at this stage, and that is to the deputy minister as well. It is with respect to the Year of the Veteran. Do you anticipate a separate special

Le sénateur Day : Dans votre exposé, vous avez parlé de modalités d'indemnisation distinctes de la prestation d'invalidité pour les personnes déclarées inaptes au travail, à court et à long terme. Avez-vous déjà instauré ces mesures ou envisagez-vous de le faire?

M. Mogan : Il s'agit d'une recommandation du CCFC d'ACC, fondée sur le modèle du Régime d'assurance-revenu militaire, le RARM, axé sur l'invalidité à long terme. Ce modèle serait étendu aux services de réadaptation médicale et psychosociale, et la période de réadaptation professionnelle serait prolongée. C'est ce qui a été recommandé. Ma réponse est donc oui.

Le sénateur Day : Oui, ces mesures ont été mises en oeuvre?

M. Mogan : Non. On propose de séparer le volet du soutien du revenu, qui existe déjà dans le programme de pension mais sous une forme insatisfaisante, et de l'intégrer au programme de compensation des pertes de revenu pour la période de réadaptation. C'est une proposition. Le RARM comporte déjà une telle composante. Il est proposé de l'étendre pour qu'elle réponde à d'autres besoins.

Le sénateur Day : Est-il possible qu'un membre à la retraite des Forces armées qui touche une prestation d'invalidité au moment de sa libération honorable touche simultanément une pension de service de guerre, pour la durée du service, une prestation d'invalidité et un autre montant des Anciens Combattants pour redressement au titre du programme que vous avez mentionné?

M. Mogan : Oui, c'est possible. Je crois que le CCFC d'ACC propose un modèle d'indemnisation suivant lequel les participants au programme de réadaptation ne recevront jamais moins que 75 p. 100 de leur solde avant libération. Pas plus, mais jamais moins. Le gouvernement n'a pas terminé son examen, mais on s'attend à ce que le modèle soit adopté parce qu'il correspond à la norme de l'industrie en matière d'assurance invalidité à long terme.

Le sénateur Day : Pensez-vous, monsieur le sous-ministre, qu'il faudra adopter une loi pour mettre en oeuvre certaines de ces mesures de modernisation?

M. Stagg : Oui, une loi sera nécessaire, et je crois que le ministre précédent l'avait promise pour Noël. Cependant, nous avons jugé qu'il était mieux de prendre notre temps, de bien faire les choses. Nous avons collaboré avec les divers organismes des anciens combattants au cours des derniers mois, et nous avons bon espoir que le texte législatif pourra être soumis sous peu. Nous n'avons pas fini les pourparlers avec les organismes d'anciens militaires. Comme je l'ai dit auparavant, nous mettons à l'essai certaines idées avec des membres en service, afin de connaître leur réaction aux programmes.

Le sénateur Day : Très bien. Il me reste une seule question pour l'instant, qui s'adresse aussi au sous-ministre. Elle a trait à l'Année de l'ancien combattant. Pensez-vous qu'il faudra réserver

appropriation for your activities for the Year of the Veteran that we will be seeing? We are into budget time now. Should we look for a special appropriation for that?

Mr. Stagg: Yes, in fact, we received some of that appropriation this year to begin activities, and there is an appropriation for next year that we have already been assured of, for the Year of the Veteran in particular.

Senator Day: You have been assured that it would be requested at Parliament?

Mr. Stagg: Yes.

Senator Day: Yes?

Mr. Stagg: Yes.

Senator Day: That is what I thought you meant.

Mr. Stagg: It is a good point now, senator.

Senator Atkins: I think you have done a terrific job in planning for the Year of the Veteran. I was delighted to hear that you were covering the expenses of Hong Kong veterans to go to Ottawa.

I ask you, when you offered the \$1,000 for veterans to go to Normandy, how many took up your offer? Do you know that?

Mr. Ferguson: For D-Day in Normandy, less than 300. There is more interest and more take-up with respect to the 60th anniversary of Italy.

Senator Atkins: Well, that is the question I have. How do you determine the \$1,000? I think it is a little discriminatory in the sense that anybody who is a veteran and who is living on a pension and low income, \$1,000 will hardly get you to Holland. It just seems to me that it could have been a higher offer to make it possible for some veterans who otherwise could not afford to go.

Mr. Stagg: Senators, there are some mitigating factors around Holland, in particular, as you probably realize. One is that the Dutch have offered to take in quite a number of our veterans in terms of providing accommodations, transportation, meals, et cetera. It will be a little easier on many of the veterans who will visit Holland, in part because of the very kind and generous approach by the Dutch themselves.

In addition, I think the number now is approximately 128 veterans. This has almost doubled what we have ever taken before in a pilgrimage. We are including a caregiver so the contingent probably will be almost triple that, because you have 128 veterans plus 128 caregivers plus the conducting officers and the military and the medical care people, et cetera.

There are some mitigating factors around, I think, Holland that will probably boost the numbers considerably and make it more affordable for many veterans, over and above the other trips.

un crédit spécial pour les activités dont vous nous ferez l'honneur au cours de l'Année de l'ancien combattant? Nous sommes en pleine période budgétaire. Devons-nous réserver un crédit spécial pour ces activités?

M. Stagg : Oui, en effet, nous avons déjà reçu une partie du crédit cette année pour entamer les activités, et nous savons que nous recevrons une autre partie l'année prochaine — spécialement pour l'Année de l'ancien combattant.

Le sénateur Day : Vous a-t-on confirmé que la requête sera faite au Parlement?

M. Stagg : Oui.

Le sénateur Day : Oui?

M. Stagg : Oui.

Le sénateur Day : C'est bien ce que j'avais compris.

M. Stagg : C'est très bien de le préciser, sénateur.

Le sénateur Atkins : Vous avez fait un travail extraordinaire de planification pour l'Année de l'ancien combattant. J'ai été ravi d'entendre que vous assumiez les dépenses des anciens combattants de Hong Kong qui se rendront à Ottawa.

Maintenant, quand vous avez offert 1 000 \$ aux anciens combattants pour le pèlerinage en Normandie, combien ont répondu à l'appel? Avez-vous cette information?

M. Ferguson : Pour le Jour J en Normandie, moins de 300. L'intérêt a été plus vif et la participation plus importante pour le sixième anniversaire en Italie.

Le sénateur Atkins : J'aimerais savoir comment vous avez arrêté ce montant de 1 000 \$. À mon avis, il est un peu discriminatoire en ce sens que quiconque est un ancien combattant et prestataire d'une pension, et qui a un faible revenu, peut difficilement envisager d'aller en Hollande avec 1 000 \$. Il me semble que si votre offre avait été un peu plus généreuse, beaucoup plus d'anciens combattants auraient pu s'offrir le voyage.

M. Stagg : Messieurs et mesdames, cette allocation sera compensée par autre chose pour ce qui est de la Hollande, comme vous n'êtes pas sans le savoir. Par exemple, les Hollandais défraieront nos anciens combattants pour le logement, le transport, les repas, et cetera. Ce voyage en Hollande sera un peu plus facile pour nos anciens combattants, notamment en raison de cette offre aimable et généreuse de nos hôtes eux-mêmes.

Je crois que la cohorte est de 128 anciens combattants environ. C'est presque le double de voyageurs par rapport aux pèlerinages les plus populaires que nous avons faits dans le passé. Nous permettons à chaque voyageur d'être accompagné par un proche, ce qui triple à toutes fins utiles notre contingent, si on compte 128 anciens combattants, plus 128 accompagnants, plus les officiers d'escorte, les militaires, le personnel médical, et cetera.

Je crois que tous ces avantages feront augmenter de beaucoup le nombre de voyageurs en Hollande, et que les anciens combattants seront plus nombreux à pouvoir se l'offrir, beaucoup plus que tout autre voyage.

Senator Atkins: I am glad to hear that because my suspicion is that because of the celebrations, as you know when major events like this take place, the tourist industry tends to up the price of accommodation and other services at that moment in time. I may be wrong, but I just do not think \$1,000 is going to make that attractive to certain demographic groups of veterans. I will just leave that comment with you.

My next question has to do with something I know that you have now heard about and this is Clifton Leonard Wenzel and his plight. It just seems unbelievable to me that he, who has a Distinguished Flying Cross, DFC, and other medals, he was in the regular service for 20 years and then he moves to the reserve and he is disqualified because it is not in the public interest. Where is our compassion? Where is our understanding? How could we treat an individual such as that in this way?

Mr. Stagg: Senator, I did read all the materials that were sent to me. I did get materials on the situation or the case. The problem we have, of course, is it is not within our jurisdiction. It is a question of superannuation, I believe, or an annuity that is the determination, essentially, of the Department of National Defence. We neither have the authority nor any of the policies around this to deal with it ourselves. It is really the Department of National Defence. As you are aware, when you saw the materials, there have been a number of representations, I think to —

Senator Atkins: To the Department of National Defence, but none before to Veterans Affairs Canada.

Mr. Stagg: No.

Senator Atkins: Why not?

Mr. Stagg: As I understand it, it is within the jurisdiction of DND to decide on this particular case. I cannot go into any of the details of the case myself, but as I understand it, the issues you raise are within the purview of the Department of National Defence and not ours.

Senator Atkins: Did he do something wrong?

Mr. Stagg: Sorry?

Senator Atkins: Has he done something wrong?

Mr. Stagg: I cannot comment on the individual case, senator, but again, what he is requesting, or what he appears to be requesting, is not again within the purview of Veterans Affairs. It is a determination of DND, not us.

Senator Atkins: He is looking for a pension, he is 82 years of age and he has not had any compensation or pension.

Mr. Ferguson: Senator, if I may, we are not at liberty to discuss any individual case, but I can speak generally. DND actually provides pensions to individuals who retire from the forces. It is different than a Veterans Affairs pension which is a pension for injury. Our understanding is that this is the case where a pension

Le sénateur Atkins : Je suis heureux de l'entendre. Je soupçonne en effet que, en raison des célébrations, comme c'est toujours le cas quand des événements de cette envergure ont lieu, l'industrie touristique a tendance à faire grimper les prix des hôtels et des autres services. Corrigez-moi si je me trompe, mais je ne crois pas que 1 000 \$ seront un appât suffisant pour certains groupes d'anciens combattants. Je laisse ce commentaire à votre réflexion.

Ma question suivante concerne un événement dont vous avez entendu parler, j'en suis certain. Je voudrais vous interroger au sujet de Clifton Leonard Wenzel et des souffrances qu'il endure. Il m'apparaît tout à fait inconcevable que cet homme, honoré de la Croix du service distingué dans l'Aviation, la DFC, et d'autres médailles, membre de la Force régulière pendant 20 années et réserviste par la suite, ait perdu le bénéfice des prestations pour des motifs d'intérêt public. Où est notre compassion? Où est allé notre jugement? Comment osons-nous traiter ainsi un homme de cette qualité?

M. Stagg : Cher sénateur, j'ai bel et bien lu tous les documents qui me sont parvenus. On m'a remis un dossier sur ce cas. Le problème, vous en conviendrez, est que cette affaire n'est pas de notre ressort. Elle concerne une prestation de retraite ou une annuité, je ne sais trop, et elle relève donc du ministère de la Défense nationale. Nous n'avons ni les pouvoirs ni les politiques pour traiter ce dossier nous-mêmes. Je le répète, l'autorité compétente est le ministère de la Défense nationale. Et comme vous le savez, après avoir pris connaissance du dossier, divers témoignages...

Le sénateur Atkins : Au ministère de la Défense nationale, mais pas à Anciens Combattants Canada.

M. Stagg : En effet.

Le sénateur Atkins : Pourquoi pas?

M. Stagg : Si je comprends bien, il revient au MDN de trancher dans cette affaire. Je ne peux me prononcer sur le détail mais, si j'ai bien saisi, les questions que vous soulevez relèvent du ministère de la Défense nationale, pas de nous.

Le sénateur Atkins : Qu'a-t-il fait de mal?

M. Stagg : Pardon?

Le sénateur Atkins : A-t-il commis un méfait?

M. Stagg : Je ne peux pas me prononcer sur le cas de cette personne, sénateur. Cependant, je le répète, sa requête, ou ce qui semble être sa requête, dépasse la compétence d'Anciens Combattants. C'est de la compétence du MDN, pas de la nôtre.

Le sénateur Atkins : Il demande une pension, il a 82 ans et il n'a reçu ni indemnité ni pension.

M. Ferguson : Sénateur, si vous me le permettez, nous n'avons pas le droit de discuter de dossiers personnels. Cependant, je peux parler en termes généraux. Le MDN verse des pensions aux personnes qui quittent les Forces. À Anciens Combattants, en revanche, nous versons des indemnités aux blessés. Dans ce cas

on retirement is being questioned so it is a DND issue and it is nothing that we have any mandate to get involved with. That is the nub of the issue.

Otherwise, we referred to the wrong department in a sense.

The Chairman: We could certainly pursue it with DND, if not on the floor of the Senate.

Senator Atkins: Except that two ministers from DND have refused his request. Here is someone who has served in the military, both on a regular service and reserve full-time for over 35 years, and he has a DFC and other medals. Where is our compassion? I do not understand it. Have you any suggestions on how we can get to DND?

The Chairman: I think we know how to do that as well as anybody. It appears to be clarified that Veterans Affairs does not have any authority or any jurisdiction in this case in terms of a pension for retirement and, therefore, it has to come from DND. I suspect that most members of this committee would like to join with you in pursuing the matter with DND. Speaking for myself, I would be glad to do it. Let us pursue it when we return to Ottawa.

Senator Atkins: I have another compassionate case. I am sorry to bring these to you. This is an example of someone who has been in the permanent reserve for many years. He is now in the Sunnybrook Hospital. I guess there are two questions. Number one, would someone who is on permanent reserve get a pension from the military? Number two, have they got any opportunities to be looked after through Veterans Affairs?

Mr. Ferguson: I would not want to comment too much on the military pension side, given, particularly, the previous case you talked about, senator but anyone who has served in the military, including the reserves, who is injured in the service of Canada is entitled to Veterans Affairs support, services and pension. Is that the question?

Senator Atkins: In his circumstances, after he had been released from the military reserves, he had several strokes. It says here he needs long-term care and is currently in Sunnybrook Hospital. He hopes that he can be considered eligible for K section at Sunnybrook. Can I give this to you?

Mr. Ferguson: Yes, please. I will take that case, senator, and look into it right away.

Senator Atkins: Thank you very much. I appreciate it.

Senator Cordy: The Year of Veteran is a wonderful idea because sometimes I think that the public tends to forget what the veterans have done for our country.

I have a couple of questions on the Year of the Veteran. What is a remembrance champion? Is that somebody speaking out on behalf of veterans — public service figures and public figures — or is it, in fact, veterans who will speak out?

précis, selon ce que nous en savons, la contestation a trait à une pension de retraite, et elle concerne donc le MDN. Nous n'avons pas le mandat de traiter ce genre de dossiers. C'est l'essentiel.

Autrement dit, la question n'est pas posée au ministère intéressé.

Le président : Nous pourrions assurément la soumettre au MDN, sinon au Sénat.

Le sénateur Atkins : Oui, mais deux ministres du MDN ont rejeté sa requête jusqu'à maintenant. Cet homme a servi dans l'Armée, dans la Force régulière et dans les Réserves, à temps plein pendant 35 années, il a reçu une DFC et d'autres médailles. Où est notre compassion? Je ne comprends pas. Avez-vous des moyens à nous proposer pour que nous puissions faire entendre cette cause par le MDN?

Le président : Je crois que nous n'avons besoin de personne pour nous dire comment faire. Il semble clair qu'Anciens Combattants n'a ni les pouvoirs, ni la compétence dans cette affaire de requête de pension de retraite. La réponse doit venir du MDN. J'imagine que la majorité des membres du comité vous emboîteront le pas dans votre croisade auprès du MDN. Pour ma part, j'appuie entièrement votre démarche. Nous allons donner suite quand nous reviendrons sur Ottawa.

Le sénateur Atkins : J'ai une autre question concernant une affaire de compassion. Je suis désolé de vous importuner. Ce cas est celui d'un homme qui a été longtemps réserviste. Il séjourne présentement à l'Hôpital Sunnybrook. À vrai dire, j'ai deux questions. Voici la première : un membre des Réserves a-t-il droit à une pension militaire? Et la deuxième : le ministère des Anciens Combattants offre-t-il des services aux réservistes?

M. Ferguson : Je ne peux commenter pour ce qui est de la pension de service militaire, pour les mêmes raisons que celles que j'ai invoquées pour le cas précédent, sénateur, mais quiconque a fait du service militaire, y compris dans les Réserves, qui a été blessé alors qu'il était en service pour le Canada, peut obtenir du soutien, des services et une indemnité d'Anciens Combattants. Est-ce que je réponds à votre question?

Le sénateur Atkins : Dans son cas, après sa libération des Réserves, il a subi plusieurs accidents cérébrovasculaires. Il affirme avoir besoin de soins à long terme et il se trouve actuellement à l'Hôpital Sunnybrook. Il espère pouvoir être admis à l'aile K de Sunnybrook. Puis-je vous remettre cette lettre?

M. Ferguson : Oui, je vous en prie. Je vous promets de m'occuper de ce cas tout de suite.

Le sénateur Atkins : Merci beaucoup. Je l'apprécie énormément.

Le sénateur Cordy : L'Année de l'ancien combattant est une excellente idée pour rappeler à la population ce que les anciens combattants ont fait pour notre pays.

J'ai quelques questions à ce sujet. Qu'est-ce qu'un porte-parole du jour du Souvenir? S'agira-t-il d'une personne qui parlera au nom des anciens combattants — une personnalité de la fonction publique ou du grand public? Donnera-t-on l'occasion aux anciens combattants de parler pour eux-mêmes?

Mr. Mercer: I suppose it could be one or the other, but I think the intent here was to have prominent Canadians express their feelings about remembrance to the media, and to see coverage of their particular point of view. It could be a veteran, as well.

Senator Cordy: I see that you will have *Heritage Minutes* on peacekeepers and also Peacekeeping Day. We had some public town hall meetings and there seems to be a discrepancy in what the general public thinks of a peacekeeper. In fact, what I hear from, not all but some, people is that they think a peacekeeper can just go to a country and keep peace, when in fact we are actually peacemakers, and you have to be trained as a combat-ready person to make and keep peace. You are not usually going into a peaceful country. You are usually going into a war-torn country to keep or to make peace. Will that be part of your public information when you talk about peacekeeping on these minutes? I think what Canadians sometime see is a peacekeeper strolling down the street of a town and they do not actually see the dangers that our peacekeepers face every day.

Mr. Stagg: I do not think, senator, a historic minute will clear up all the clarifications or make all the clarifications it needs to.

One of the reasons, I think, behind us having to look at program modernization now is that, in fact, not only are they peacekeepers, they are peace-enforcers. Increasingly, we put our peacekeepers at considerable risk in countries. I just have to mention Afghanistan, for one. I think the results of that are that we are getting an awful lot of people, not just at risk, but hurt, when they come out of the service and need the kind of modern programs that we are proposing.

My sense is that if there is a consensus around the ex-service organizations and others who would like a Peacekeeping Day declared at least at the federal level, there will be lots of information around it and people might get a much better appreciation of just what our people do abroad in peacekeeping exercises.

Senator Cordy: The proposal for the new veterans' charter, and we are looking at the family support here, is to have an exit interview with the CF member who is leaving. How much information will be given to family members as to what is available to them?

Mr. Stagg: We would like to have as much clear, straightforward information as we possibly can as individuals leave the service so they know full well what services are available to them. We hope that through the dialogue between the person doing an exit interview and the person on the other side of the table individuals will have an understanding of not just what is available, but what they may need in the first short while once they exit the services.

M. Mercer : Les deux options sont possibles, j'imagine. Mais l'idée ici est de demander à des Canadiens en vue de relater leurs propres souvenirs du jour du souvenir dans les médias. Les médias feront la couverture à partir de souvenirs personnels. Ce pourrait être un ancien combattant, bien entendu.

Le sénateur Cordy : Je sais que vous diffuserez des annonces *Minutes du patrimoine* sur les Casques bleus et qu'il y aura aussi une Journée du maintien de la paix. Nous avons tenu des assemblées publiques, au cours desquelles nous avons pu constater que le grand public ne comprend pas toujours le rôle exact des Casques bleus. J'ai entendu certaines personnes, je dis bien certaines, pas toutes, nous dire qu'un Casque bleu va dans un pays pour y maintenir la paix, alors que nous sommes en fait des artisans de la paix. Pour amener et maintenir la paix, il faut des soldats entraînés au combat. Les missions ne se font pas en général dans un pays en paix. Les soldats sont déployés dans des régions torturées par la guerre, pour maintenir ou pour faire la paix. Est-ce que vous ferez cette précision dans les annonces publicitaires? Certains Canadiens semblent avoir l'impression que les Casques bleus partent en balade. Ils ne semblent pas réaliser qu'ils affrontent des dangers quotidiens.

M. Stagg : Je ne pense pas, madame le sénateur, qu'un seul message *Minute du patrimoine* pourra dissiper toute la confusion et donner toutes les précisions requises.

L'une des raisons à l'origine de la modernisation des programmes est que les Casques bleus ne partent pas en mission seulement pour maintenir la paix — ils partent pour imposer la paix. Les Casques bleus sont déployés dans des pays où les risques sont de plus en plus grands. Pensons seulement à la dernière mission en Afghanistan. Le résultat de cette intensification des risques est le nombre incroyable de soldats qui sont non seulement exposés au danger, cela va de soi, mais également de soldats qui sont mal en point quand ils quittent le service et qui ont besoin des programmes modernisés que nous leur offrons.

Si on parvient à un consensus parmi les organisations d'anciens militaires et d'autres groupes qui demandent qu'on décrète une Journée du maintien de la paix, du moins au fédéral, beaucoup d'information sera diffusée qui permettra au public de mieux comprendre ce que font nos Casques bleus à l'étranger.

Le sénateur Cordy : La nouvelle Charte des anciens combattants — je fais référence au volet du soutien à la famille — prévoit une entrevue de départ avec les militaires libérés. Dans quelle mesure les membres de la famille seront-ils informés de ce qui leur est offert?

M. Stagg : Notre souhait est que le membre, quand il quitte le service, dispose de l'information la plus limpide et la plus directe possible au sujet de toute la gamme de services offerts. Nous voulons par ce processus nous assurer que, au terme de l'entrevue de départ, les militaires comprendront non seulement ce à quoi ils ont droit, mais aussi ce que pourraient être leurs besoins une fois qu'ils auront quitté le service.

Senator Cordy: It says here, “vocational benefits and job placement when veteran cannot participate.” What do you mean, “when veterans cannot participate?”

Mr. Stagg: We hope to have a job placement service open and available to every single person who leaves the service, not just people who might be hurt and need some rehabilitation and vocational training, but virtually everyone leaving the service. If they choose to work, the service would help them find a job and a vocation once they get out.

Mr. Mogan: I think, with regard to the families, the VAC-CF Advisory Council, and indeed the research, has said is that if are trying to assist a veteran to re-establish and that individual cannot do it, for whatever reason, because of the period of service, that, by default, should go to the family member. That is what VAC-CFAC is proposing, and I think that is what we will propose. That would be the nature for all the benefits that are offered to the veteran. If the veteran cannot take it, it will be available to the spouse because someone has to make the successful re-establishment so that is a pretty strong commitment that we are going to propose.

Senator Cordy: That is a strong commitment, yes.

Senator Forrestall: Very briefly, many Canadians are to be thanked for their efforts over the years on behalf of veterans. In front of us, we have many who fall into that category, but you will permit me to say that ranging slightly above the Canadian average are two Prince Edward Islanders. I refer to Senator Orville Phillips and Senator Archie Johnstone for the work they did, but all the more for the effort and time it took for them to put those recommendations in place. It is not unrecognized.

I am very intrigued about the day commemorating peacekeepers. For 15, 25 years now, the thought has been in the back of my mind and I have always dismissed it as being much too early for this; history has to develop and we move towards it. I think enough history has gone by. I am concerned that the Government of Canada take this action, led by the Department of Veterans Affairs, the Department of National Defence or by the Prime Minister himself. It would be a recognition, on behalf of all Canadians, of the tremendous contribution people have put in place from Cyprus to Afghanistan.

I had the privilege over the last 25 or 30 years of, at one point, visiting virtually every Canadian presence around the world so I have some slight idea.

I want simply to ask you to make sure it is the Department of Veterans Affairs and not any one individual who takes any congratulations or any honours from this move. Let it be a genuine, heartfelt thanks for every living Canadian.

Will we hear this year a full blossom explanation of the new veteran? We are getting nibbles here and enticements there. How old is he? How old are they? What is the nature of their ailments?

Le sénateur Cordy : Je lis ici que vous allez offrir des avantages professionnels et de l'aide au placement aux anciens combattants non admissibles. Qu'entendez-vous par « anciens combattants non admissibles »?

M. Stagg : Nous prévoyons offrir un service de placement accessible à tous les membres ayant quitté le service, pas seulement à ceux qui ont été blessés et qui ont besoin de services de réadaptation et de formation professionnelle. À tous ceux, ou presque, qui quittent. S'ils décident de travailler, ce service les aidera à trouver un emploi, une activité professionnelle après leur départ.

M. Mogan : Pour ce qui est des familles, le CCFC d'ACC et diverses équipes de recherche en sont venus à la conclusion que si un ancien combattant reçoit de l'aide à la réhabilitation mais qu'il n'y arrive pas, pour quelque raison liée au service, l'aide devrait aller à un membre de la famille. C'est ce que propose le CCFC, et je crois que nous irons dans le même sens. Il en serait ainsi pour toutes les prestations offertes aux anciens combattants. Si l'ancien combattant ne peut en profiter, l'aide sera proposée au conjoint ou à la conjointe parce qu'il faut bien que quelqu'un soit réhabilité avec succès. Nous allons donc prendre un engagement assez important à cet égard.

Le sénateur Cordy : C'est un engagement important, en effet.

Le sénateur Forrestall : Je serai bref. Je voudrais souligner le travail remarquable de nombreux Canadiens à la défense des anciens combattants, pendant des années. Beaucoup d'entre eux se trouvent en face de nous, mais j'aimerais en citer deux qui se démarquent un peu des autres. Ce sont deux citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard. Je tiens à féliciter le sénateur Orville Phillips et le sénateur Archie Johnstone pour tout ce qu'ils ont fait, en insistant sur le travail et le temps qu'ils ont consacrés à la rédaction de ces recommandations. Leurs efforts ne sont pas passés inaperçus.

Je suis assez intrigué au sujet de la journée des Casques bleus. Pendant 15, 25 années, c'est une idée que je gardais au fond de mon esprit, mais que j'ai toujours mise de côté parce que je me disais qu'il était trop tôt. Il faut laisser le temps à l'histoire de s'écrire, et je crois que c'est fait maintenant. Notre passé est assez riche. J'attends avec impatience que gouvernement canadien donne le coup d'envoi, à l'instigation du ministère des Anciens Combattants, du ministère de la Défense nationale, voire du premier ministre lui-même. Enfin, il y aurait reconnaissance, au nom de tous les Canadiens, de l'incomparable contribution de nos militaires depuis Chypre jusqu'à l'Afghanistan.

J'ai eu le privilège, au cours des 25 ou 30 dernières années, de visiter presque tous les lieux où des Canadiens étaient en mission. J'ai donc une petite idée de ce qu'ils font.

Serait-il possible que le ministère des Anciens Combattants au complet, et non une personne en particulier, reçoive les félicitations ou les honneurs au nom de tous ceux qu'il représente? Il faut que tous les Canadiens vivants se sentent remerciés, du fond du coeur.

Aurons-nous droit cette année à une explication complète et définitive de ce qu'est un nouvel ancien combattant? Nous obtenons des bribes, au compte-gouttes. Quel âge a-t-il? Quel âge

We are having them much longer on our list and that is only right and just. Will we hear before the year is out a good definition of the new veteran, and will it include, for those veterans who through no action, voluntary or otherwise, of their own, did not engage in an active war zone, and they were denied the full benefits of what we understand to be veterans; veterans who have served in an arena of war, loosely translated? I hope some thought will be given to that. Can somebody tell me whether we will hear about the new veteran this year?

Mr. Stagg: I think the situation now, senator, and we provided an official definition, I think, in writing last time, to Senator Day, is that we have now quite a comprehensive definition of what a veteran is for recognition purposes, but not necessarily a definition for entitlement. The two are different. I think that is perhaps what you are getting at, senator. When we establish the modernization program, we will have to be clear as to who is eligible to participate in that program. By virtue of deduction, you may end up getting something closer to what you are looking for in terms of a definition of a modern veteran. We certainly will have to make it clear who can participate in the benefits, and they have to be open to “modern veterans,” all CF veterans. Perhaps that might go some way towards your definition, or what you are looking for in a definition.

Senator Forrestall: I wish we had another hour or two to go through this because there are many anomalies. You have heard two or three of them this morning.

Thank you very much. It is a pleasure to be here and have somebody work with you and for you. We appreciate what you are doing.

Mr. Stagg: Thank you.

The Chairman: Just to add to that, it has always escaped my understanding as to why anybody who has served in, and has been honourably discharged from, the Canadian Forces is not entitled to the same thing as everybody else. As Senator Forrestall says, there certainly have been well documented cases of people who were not in a war zone through no fault of their own, because they were ordered to stay, for example, in Halifax. It defies imagination why they would not be entitled to access Veterans Affairs facilities the same way as somebody who served overseas. That is a discussion for another day, I guess, and perhaps we can rectify that anomaly when we deal with the modern veteran; with apologies for that small editorial comment.

Senator Downe: I would like to welcome you and your committee to Charlottetown. As you well know, it is the headquarters of Veterans Affairs Canada, which remains today the only national headquarters located outside the national

ont-ils? De quoi souffrent-ils? Ils restent beaucoup plus longtemps sur les listes, ce qui est juste et bien. Allons-nous être informés, avant que l'année ne finisse, de ce qu'on entend au juste par nouvel ancien combattant? Cette définition englobera-t-elle les anciens combattants qui, parce qu'ils n'ont participé à aucun combat, de façon volontaire ou non, en zone de guerre et qui n'ont pas droit à la pleine indemnisation au même titre que les anciens combattants répondant à la définition actuelle, soit ceux qui ont combattu à la guerre? Je compte sur vous pour réfléchir à cette question. Quelqu'un peut-il me dire si nous aurons enfin une définition du nouvel ancien combattant avant la fin de cette année?

M. Stagg : Sénateur, nous avons soumis une définition officielle par écrit au sénateur Day, je crois, lors de notre dernière rencontre. Le fait est, sénateur, que nous avons une définition assez complète de ce qu'est un ancien combattant à des fins de reconnaissance, mais pas encore à des fins d'admissibilité. Ce sont deux choses différentes. Peut-être est-ce ce à quoi vous faites allusion, monsieur le sénateur? Lorsque nous mettrons le programme de modernisation en oeuvre, nous aurons établi très clairement qui est admissible. Par déduction, vous arriverez sans doute à une définition assez juste d'un ancien combattant de l'ère moderne. Mais une chose est sûre, nous devons déterminer précisément les critères d'admissibilité, qui devront englober les « anciens combattants de l'ère moderne » au même titre que tous les anciens combattants des FC. Peut-être y trouverez-vous une définition à votre satisfaction, ou du moins les éléments constituants d'une définition.

Le sénateur Forrestall : J'aimerais beaucoup que nous prenions une heure ou deux pour faire le tour de la question, parce que les incohérences sont légion. Vous avez eu vent de deux ou trois ce matin.

Merci beaucoup. Je suis ravi de me trouver ici et de constater que des gens travaillent avec nous et pour nous. Nous apprécions beaucoup votre travail.

M. Stagg : Merci.

Le président : Pour compléter sur ce thème, je n'ai jamais bien compris pourquoi une personne qui a servi dans les Forces canadiennes et qui a reçu une libération honorable n'aurait pas droit aux mêmes bénéfices que ses pairs. J'abonde dans le même sens que le sénateur Forrestall quand il affirme qu'il existe des cas très bien documentés de militaires n'ayant jamais combattu en zone de guerre pour des motifs indépendants de leur volonté — par exemple, parce qu'ils ont reçu l'ordre de rester à Halifax. Il est très difficile d'imaginer pourquoi ces personnes n'ont pas accès aux services des Anciens Combattants au même titre que tous leurs pairs ayant servi à l'étranger. Cependant, nous devons réserver cette discussion pour une autre séance et peut-être l'incongruité sera-t-elle réparée quand nous établirons ce qu'est un nouvel ancien combattant. Veuillez accepter mes excuses pour ce petit éditorial.

Le sénateur Downe : Je tiens à vous souhaiter la bienvenue, à vous et aux membres du comité, à Charlottetown. L'administration centrale nationale d'Anciens Combattants Canada se trouve ici, comme vous le savez bien. C'est la seule

capital region. That pertains to my question. I have a concern about the department. I understand last year you had in the area, Deputy, of 1,200 employees and a yearly payroll of \$68 million, which is very important to the economy of this part of Canada. What are your projections over the next few years for the number of employees on the payroll?

Mr. Stagg: I do not foresee any large change in the payroll or the number of people we would employ here. There is no forecast for any significant addition or diminution of that number. I see it being reasonably steady for the foreseeable future, in the next few years certainly.

Senator Downe: My optimistic hope is that it would go up dramatically, and my worry is that it would go down dramatically, so you give me some comfort with your answer.

The second question I had relates to a clarification. As I understood from your presentation, the department is responsible for memorials overseas but not in Canada. Is that correct?

Mr. Mercer: We have in Canada some responsibility with respect to memorials such as the National War Memorial in Ottawa. National memorials are our responsibility as well as international memorials.

Senator Downe: The memorials to the veterans in almost every community in Canada, those are the responsibility of which Department, or are they the responsibility of the local community?

Mr. Stagg: They are the responsibility of the local communities. I exempt from those, of course, the regimental memorials across Canada that are the responsibility of regiments, as an example.

Senator Downe: There has been concern expressed to me by a number of people that the ongoing maintenance costs of these memorials is becoming very difficult for community groups to maintain. Is there any consideration given to the department extending what they do overseas to all the memorials in Canada on a cost-shared basis?

Mr. Stagg: I think the minister has already made a statement about her having some measure of sympathy for assisting communities. It is just a matter of finding a way of doing that effectively and getting some budget to do it. I know for a fact that the minister has expressed publicly that she is sympathetic to working with communities to help restore some of these monuments. You are right, senator. Some of them are not in good shape and the communities themselves may not have the full wherewithal to put them back together again or fix them.

Senator Downe: The last question, Chair, it is a very short one. What involvement, if any, does Veterans Affairs have with the new Canadian War Museum in Ottawa?

administration centrale à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Ce détail est directement lié à ma question au sujet du ministère. Je crois que l'an dernier, monsieur le sous-ministre, vous aviez 1 200 employés dans la région, dont les salaires annuels s'élevaient à 68 millions de dollars, ce qui représente beaucoup pour l'économie de cette partie-ci du Canada. Quelles sont les projections des prochaines années pour ce qui est du nombre d'employés?

M. Stagg : Je ne crois pas qu'il y aura de changements marqués dans le nombre d'employés ou dans la masse salariale. On ne prévoit pas de hausse ni de baisse importante de l'effectif. Il devrait demeurer relativement stable dans un avenir proche, du moins dans les prochaines années.

Le sénateur Downe : Mon espoir le plus fou était de le voir augmenter significativement, et ma pire inquiétude était de le voir chuter à pic. Votre réponse me reconforte un peu.

Ma deuxième question en sera une de compréhension. Si j'ai bien saisi vos propos d'ouverture, le ministère est responsable de certains monuments commémoratifs à l'étranger, mais pas au Canada. Ai-je bien compris?

M. Mercer : Au Canada, nous assumons la responsabilité, en partie, de certains monuments, tels que le Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa. Les monuments nationaux relèvent de nous tout autant que les monuments se trouvant à l'étranger.

Le sénateur Downe : Les monuments à la mémoire des anciens combattants qui se trouvent dans presque toutes les collectivités au Canada relèvent de quel ministère? Sont-ils sous la responsabilité des collectivités elles-mêmes?

M. Stagg : Oui, les collectivités s'en occupent, à l'exception, bien entendu, des monuments des régiments, par exemple. Les régiments en assument eux-mêmes la responsabilité.

Le sénateur Downe : C'est ce qui explique certaines plaintes que j'ai reçues concernant la difficulté qu'ont les collectivités à assumer les coûts d'entretien de ces monuments. Le ministère réfléchit-il à la possibilité de prendre à sa charge une partie des coûts afférents aux monuments se trouvant en sol canadien, comme il le fait pour les monuments à l'extérieur, selon un modèle de partage des coûts?

M. Stagg : Je crois que la ministre a déjà annoncé des mesures de sympathie à l'appui des collectivités. Il reste à trouver des modalités efficaces et à dégager le budget qui permettra de remplir cette promesse. Je peux confirmer que la ministre a manifesté publiquement qu'elle était tout à fait prête à collaborer avec les collectivités à la restauration de certains de ces monuments. Vous avez raison, monsieur le sénateur. Certains sont en piteux état et les collectivités n'ont pas toujours les moyens de les retaper ou de les remonter.

Le sénateur Downe : Ma dernière question, monsieur le président, sera très brève. Quelle sera la participation d'Anciens Combattants dans le nouveau Musée canadien de la guerre à Ottawa?

Mr. Stagg: We are a sister organization within the federal realm, but it is an arm's length and independent organization run by a board. It is not in itself a department. It is run under Heritage Canada but it is run under the museum's board. I think that is what it is called.

Senator Downe: Do you have representation on that board?

Mr. Mercer: As one example, I sit on the advisory council to the war museum for the creation of the new war museum. We have a lot of joint projects with the Canadian War Museum as it touches on the area of remembrance. One of the more significant, of course, in 2005 is the official opening of the Canadian War Museum. It is something we are helping them with. We also have a lot of joint ventures on the side of educating children about the contribution and sacrifice of veterans.

Senator Banks: I may be the only person here who does not know this, and I do not know which of you gentlemen would like to answer. I would like you to tell me the specific definition of a traditional veteran as opposed to, I guess, everybody else.

The second question is semi-related to that. You were talking about modernization and the fact that obviously, you need programs which deal differently with people who have more recently become veterans. That is to say, they are not serving members anymore. In respect of what the chair has asked, I hope you can assure us that it does not mean that a surviving spouse, for example, or a surviving veteran who would be defined as a traditional veteran, in similar circumstances, would be given less consideration, less treatment or less of anything in any way that would have to do with your department.

The third question relates to what you said about an Aboriginal contingent. I hope you can make me feel better about that. We did not ever have any segregated army units, air force units, or navy units. There were Aboriginal members in many, if not all, regiments. I am wondering if there are Aboriginal veterans who are going on May 8 to Europe — I certainly hope so — and what the rationale is for a separate Aboriginal delegation later, not that I resent or object to that. Well, maybe I do. I am wondering about the distinction. I mean, they were soldiers. Why are we separating them out now? We did not separate them out then. If we separated them then, I stand to be corrected. I did not know that. In any case, I ask the question.

Mr. Stagg: Let me try and take a swing at some of these. I will be corrected by my colleagues here if I get too far off the rails. As I understand it, we use the term traditional veterans loosely for those who participated in the First and Second World War and the Korean War. I do not know whether that is a working definition, but it certainly is the way in which I have seen it, and the way in which we tend to deal in terms of entitlement.

M. Stagg : Nous sommes une organisation soeur dans l'appareil fédéral, mais il s'agit d'une organisation autonome, dirigée par un conseil d'administration. Ce n'est pas un ministère. Il relève de Patrimoine canadien, mais il est dirigé par le conseil du Musée. Je crois que c'est le nom qu'on lui donne.

Le sénateur Downe : Avez-vous des représentants au conseil?

M. Mercer : Je siège moi-même au conseil consultatif du Musée de la guerre, en vue de la création du nouveau musée. Nous avons de nombreux projets conjoints avec le Musée canadien de la guerre sous le thème du Souvenir. L'un des plus importants pour 2005 sera bien entendu l'ouverture du Musée. Nous leur donnons un coup de main. Nous avons également de nombreux projets conjoints visant à éduquer les enfants sur la contribution et le sacrifice des anciens combattants.

Le sénateur Banks : Peut-être suis-je le seul ici à ne pas le savoir, et je ne sais pas vraiment à qui adresser ma question. Pourriez-vous me donner une définition précise d'un ancien combattant traditionnel? Comment le distingue-t-on de tous les autres?

Ma seconde question est liée à la première, dans une certaine mesure. Vous avez parlé de modernisation et du fait que les programmes doivent offrir une autre approche aux personnes devenues des anciens combattants plus récemment. De toute évidence, ce ne sont plus des militaires actifs. Pour donner suite à la question du président, j'espère que vous pouvez nous confirmer que cela ne signifie pas qu'un conjoint survivant ou un ancien combattant survivant qui répond à la définition d'un ancien combattant traditionnel, dans des circonstances similaires, n'aurait pas droit à la même reconnaissance, au même traitement ou à moins de quoi que ce soit qui fait partie des avantages consentis par votre ministère.

Ma troisième question portera sur ce que vous avez dit au sujet d'un contingent autochtone. J'espère que votre réponse m'apportera un peu de réconfort. Nous n'avons jamais eu d'unité autochtone ni dans l'Armée, ni dans l'Aviation, ni dans la Marine. Il se trouve des Autochtones dans de nombreux, sinon dans tous les régiments. Je ne sais pas si des anciens combattants autochtones seront du voyage en Europe pour la célébration du 8 mai — j'espère que oui —, et je ne vois pas ce qui justifie de dépêcher une délégation constituée uniquement d'Autochtones plus tard. Non pas que je sois choqué de cette idée ou que je m'y oppose. Ou peut-être que si — c'est le caractère distinctif qui me dérange. Ce sont tous d'anciens soldats. Pourquoi créer un groupe séparé maintenant? Ils ont combattu ensemble à l'époque. S'il existait vraiment un groupe distinct alors, vous allez me l'apprendre. Quoi qu'il en soit, je vous pose la question.

M. Stagg : Laissez-moi tenter ma chance sur certains des aspects évoqués. Mes collègues me corrigeront si je m'éloigne des faits. Selon ce que j'en comprends, nous utilisons le terme anciens combattants traditionnels pour désigner en gros tous ceux qui ont participé à la Première et à la Deuxième guerre mondiale, ainsi qu'à la guerre de Corée. Je ne sais pas si cette définition est exacte, mais c'est la façon dont je la comprends et c'est celle que nous utilisons pour déterminer l'admissibilité.

In answer to the second question, the modernization work that we are doing, the new programs we will introduce, will have absolutely no impact on those who now receive pensions and benefits from us. We are not robbing Peter to pay Paul in this instance. We have provided assurances to the National Council of Veteran Associations in Canada, NCVA, and other organizations who have a great deal of concern about traditional veterans that we are not doing that. We have given them every assurance that the modernization programs will not have an impact on their benefits.

Senator Banks: If it is a rising tide, will it raise all boats?

Mr. Stagg: Sorry?

Senator Banks: It is a corny analogy I guess, but if there are new programs that treat veterans "better," to use the colloquial term, will the traditional veterans also be treated better if they are in the same circumstances? I am thinking of a veteran, for example, who was in Korea and also in Cyprus. There are some.

Mr. Stagg: They will be eligible for our support programs, medical programs and wellness programs if they have a pension. We are not touching the pension. We are not changing the pension scheme for them. In terms of the wellness and support programs, yes, if they have a demonstrated need for those programs, they would be eligible for them. At least, that is the current thinking. Again, that is our proposal at this point.

In terms of the Aboriginal contingent, senator, again, I do not know whether they had been treated separately during the services. I think they were, perhaps, somewhere during the First World War, but I am not sure after that. There are quite a number of organizations that represent Aboriginal individuals across the country. I think we have probably lost count recently. Many of them came to us and said that for many of their cultures, it is important to return to an area where their fellows were killed, lost their lives. There are ceremonies they would like to perform that are distinct to many of the Aboriginal cultures across the country. They have asked us if we would assist them in doing that. We said that we would look at that. We would consult with the Aboriginal veterans' community at large to see if we could get a trip or a pilgrimage for Aboriginals so they could carry out some of these culturally related activities if they would like to do so. That is really the source of it, and the long and the short of it. We do not have anything established or put together. It is not final yet, but we said that we would consult, we would talk to them, and see what we could do to assist.

Senator Banks: Do they not wish to go on May 8?

Mr. Stagg: No, in fact, in every one of our pilgrimages, we have Aboriginals attend formally as part of the Aboriginal veterans associations in the country. Also, Aboriginal veterans

À la deuxième question concernant notre campagne de modernisation et les nouveaux programmes que nous nous apprêtons à mettre en oeuvre, ils n'auront aucune incidence sur les prestataires actuels de pensions et autres indemnités. Nous ne prendrons pas à Pierre pour donner à Paul, si vous voyez ce que je veux dire. Nous avons donné des garanties au Conseil national des associations d'anciens combattants du Canada, le CNAAC, et à d'autres organismes de défense des intérêts des anciens combattants traditionnels, que ce n'est pas notre intention. Nous leur avons donné toutes les assurances possibles pour les rassurer que le programme de modernisation n'aurait aucun impact négatif pour eux.

Le sénateur Banks : Si la marée est montante, le sera-t-elle pour toutes les embarcations?

M. Stagg : Pardon?

Le sénateur Banks : L'analogie est un peu boiteuse, mais si les nouveaux programmes promettent de « mieux » traiter les anciens combattants, pour employer le langage courant, les anciens combattants traditionnels jouiront-ils également d'un meilleur traitement s'ils se trouvent dans la même situation? Je pense notamment aux anciens combattants qui sont allés en Corée et à Chypre. J'en connais.

M. Stagg : Ils seront admissibles à nos programmes d'aide, aux programmes d'aide médicale et de bien-être s'ils reçoivent une pension. La pension n'est pas touchée. Le régime de pension qui les concerne restera inchangé. Pour ce qui est des programmes de bien-être et d'aide, ils y seront admissibles s'ils démontrent qu'ils ont des besoins à cet égard. C'est à tout le moins ce qui est prévu pour l'instant. C'est ce que nous proposons.

À l'égard du contingent autochtone, sénateur, je ne pourrais vous dire s'ils étaient considérés séparément quand ils étaient en service. Je crois qu'ils ont pu l'être au cours de la Première Guerre mondiale, mais je ne pourrais le confirmer pour ce qui est d'après. Il existe de nombreux mouvements de représentation des Autochtones dans notre pays. Nous en avons perdu le compte tellement ils sont nombreux. Beaucoup nous ont dit que pour la majorité des groupes culturels autochtones, il était important de retourner sur les lieux où leurs pairs sont morts au front. Ils aimeraient célébrer des cérémonies propres aux diverses cultures autochtones, et ils nous ont demandé notre aide. Nous avons promis d'y réfléchir. Nous allons consulter l'ensemble des anciens combattants autochtones pour leur demander ce qu'ils pensent d'un voyage ou d'un pèlerinage réservé aux Autochtones, au cours duquel ils pourraient participer à des activités propres à leurs cultures. C'est ce qui est arrivé, ni plus, ni moins. Rien n'a encore été déterminé et aucun préparatif n'est en cours. Nous n'avons pas pris de décision finale, mais nous leur avons promis de consulter, de discuter et de voir quelle aide nous pourrions leur donner.

Le sénateur Banks : Ils ne souhaitent pas être présents le 8 mai?

M. Stagg : Non. En fait, à chacun de nos pèlerinages, des Autochtones participent officiellement à titre de membres des associations autochtones d'anciens combattants. D'autres anciens

who are not part of those associations and who are part of the regiment have participated. We also make sure that separate individual Aboriginal reps go along on our pilgrimages as well.

The Chairman: I am afraid it is 15 or 18 minutes past our allotted time, so we will have to wrap this up. May I abuse the privilege of the chair to ask one question and make one supportive editorial comment. The question is: What is the status of the Juno Beach Centre museum right now? Is it stand-alone, or do you have any responsibility, authority, or whatever?

Mr. Stagg: One of our people sits on the board, as I understand. Is it you, Mr. Mercer, that sits on the board?

Mr. Mercer: That is correct, ex-officio.

Mr. Stagg: We have provided additional cash. I believe it is \$1.5 million over two years, Mr. Mercer?

Mr. Mercer: In and around that, support for some of the operational deficits of the centre, yes. I think the point is that it is an independent centre. It is run by a separate board of directors apart from government, and that is its presence, sort of organization status right now.

The Chairman: You were able to make a commitment for a period of five years? Actually, if I'm correct now, my understanding was you had to limit any such commitment to three years?

Mr. Mercer: No, we have a commitment right now, an ongoing commitment to help the Juno Beach Centre to the extent of \$200,000 a year towards the operating costs of running the centre.

The Chairman: Is that \$200,000 a year for each of the five years?

Mr. Mercer: That is correct.

Mr. Stagg: Also, there has been additional money put in, over time, as you know. Last fiscal year, there was a commitment of \$1.5 million over two years made for two years in the budget.

Mr. Mercer: Yes, that is correct.

The Chairman: In terms of the content of the museum, that is the entire responsibility of the board?

Mr. Mercer: Yes, to that as well.

The Chairman: I see, thank you. The editorial comment is simply to add my voice to Senator Day's query about spouses of veterans who did not make a claim for the VIP program, and now because of longevity perhaps, or changed circumstances, are in some need. Certainly, the equities are all on the side of supporting such people in my view. I hope we can look into the cost of supporting spouses who are now in need of VIP assistance, and

combattants autochtones qui ne font pas partie de ces associations mais qui étaient membres d'un régiment donné ont été des nôtres par le passé. Nous nous assurons toujours, par ailleurs, que des représentants autochtones participent à titre individuel et indépendant à nos pèlerinages.

Le président : Malheureusement, nous avons déjà dépassé notre temps de 15 ou 18 minutes. Nous allons devoir conclure. Auparavant, si vous me permettez mon abus de pouvoir, j'aimerais poser une question et appuyer mon collègue. Tout d'abord, quelle est la situation actuelle du musée du Centre Juno Beach? Est-il autonome, ou avez-vous une quelconque responsabilité ou autorité à son égard, ou une autre forme de lien?

M. Stagg : Nous avons un représentant au conseil d'administration, je crois. Monsieur Mercer, n'êtes-vous pas notre représentant?

M. Mercer : Oui, c'est exact. Je suis membre d'office.

M. Stagg : Nous avons dégagé un budget supplémentaire, de l'ordre de 1,5 million de dollars pour 2 ans. Est-ce exact, monsieur Mercer?

M. Mercer : Oui, le budget est de cet ordre. Il vise à combler le déficit d'exploitation du Centre. Je précise que le Centre est autonome. Il est dirigé par un conseil d'administration distinct du gouvernement. C'est son statut actuel — c'est un organisme autonome.

Le président : Vous avez pris un engagement pour cinq ans? Pourtant, si j'ai bien saisi, ne deviez-vous pas vous limiter à des engagements de trois ans?

M. Mercer : Non. Notre engagement actuel est de l'ordre de 200 000 \$ par année à l'appui du Centre Juno Beach, pour couvrir les frais d'exploitation.

Le président : Vous verserez 200 000 \$ par année pour chacune des 5 prochaines années?

M. Mercer : C'est exact.

M. Stagg : Nous avons aussi versé des crédits supplémentaires, comme vous le savez déjà. Au cours du dernier exercice, nous avons engagé une somme de 1,5 million de dollars sur 2 années budgétaires.

M. Mercer : C'est exact.

Le président : Sur le plan du contenu du musée, est-ce le conseil d'administration qui en assume l'entière responsabilité?

M. Mercer : Oui, il assume aussi cette responsabilité.

Le président : Je vois. Merci. J'aimerais maintenant exprimer mon appui à la demande du sénateur Day au sujet des conjoints des anciens combattants qui n'ont jamais soumis de demande au PAAC et qui se trouvent maintenant dans le besoin, soit en raison de leur grand âge, soit à cause d'un changement de leur situation. Selon moi, pour des raisons d'équité, il faut aider ces gens, un point c'est tout. J'espère que nous pourrions examiner les coûts de

perhaps extend benefits to them. Because of time, that is for another day. I alert you that Senator Day and myself, at least, are likely to pursue that matter as time goes on.

That being said, it remains for me simply to thank you once again for your forthrightness and your willingness to meet with us and to raise the issues you have. I know it has been a great interest to each member of the committee. We look forward to an ongoing dialogue. We look forward, as always, to working with you and assisting you in your very important work for some very important Canadians. We congratulate you on your successes to date, and keep up the good work.

Mr. Stagg: Senator, thank you very much. I know it was heartfelt and it is accepted in the same spirit. If I might just correct my opening remarks, I think I had mentioned 19,000 rather than 90,000 veterans and primary caregivers now on VIP. It is not 19,000; it is 90,000, so just a small correction.

The Chairman: That is on the last page or your printed remarks?

Mr. Stagg: Yes.

The Chairman: We will make that correction.

The committee adjourned.

l'aide aux conjoints qui ont soigné nos anciens combattants et qui auraient maintenant besoin de l'appui du PAAC. Nous devons envisager la possibilité de les indemniser. Cependant, le temps nous presse et je dois reporter la discussion à un autre moment. Je vous avise que le sénateur Day et moi-même, et peut-être d'autres, ne lâcheront pas le morceau facilement.

Voilà. Il me reste à vous remercier de nouveau pour votre franchise. Merci d'avoir accepté de nous rencontrer pour nous informer de vos travaux. Je sais que tous les membres du comité ont été vivement intéressés. Nous nous réjouissons de poursuivre les échanges et de maintenir notre collaboration avec vous. Soyez assurés de tout notre soutien pour le travail précieux que vous accomplissez pour nos valeureux Canadiens. Félicitations pour tout ce que vous avez réalisé à ce jour, et bonne continuation.

M. Stagg : Honorable sénateur, ce fut un plaisir. Je sais que vos remerciements sont sincères, et c'est dans le même esprit que nous les recevons. Si vous me le permettez, je vais apporter un petit correctif à mon exposé préliminaire. J'ai dit 19 000 au lieu de 90 000 anciens combattants et principaux dispensateurs de soins qui participent au PAAC. Il n'y a pas 19 000, mais bien 90 000 participants, si vous voulez bien faire la correction.

Le président : C'est à la dernière page du document écrit?

M. Stagg : Oui.

Le président : Nous allons apporter le correctif.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Veterans Affairs Canada:

Jack Stagg, Deputy Minister;
Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services Branch;

Darragh Mogan, Executive Director, Service and Program
Modernization Task Force;
Robert Mercer, Executive Director, Public Affairs Branch.

TÉMOINS

Anciens Combattants Canada :

Jack Stagg, sous-ministre;
Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens
combattants;
Darragh Mogan, directeur exécutif, Groupe de travail sur la
modernisation des services et des programmes;
Robert Mercer, directeur exécutif, secteur des Affaires publiques.